

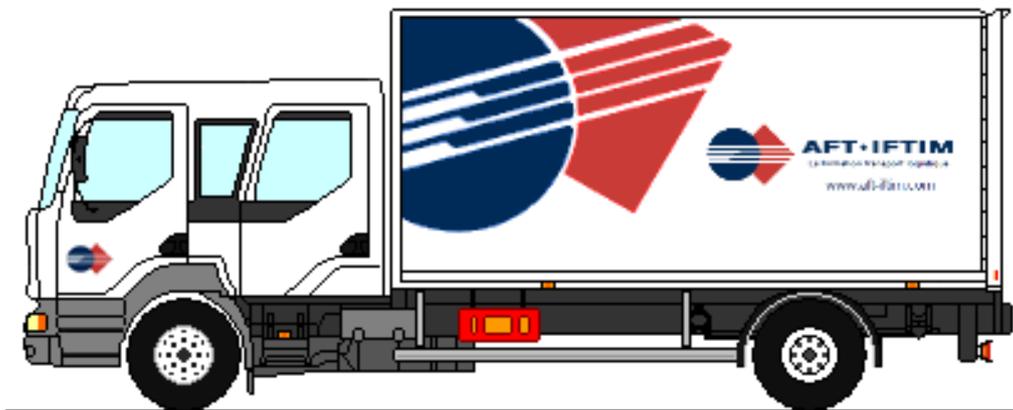
BAC PRO CONDUCTEUR ROUTIER



PERMIS C

PLATEAU C

Epreuve hors circulation



SOMMAIRE

1. FICHES ECRITES.....	PAGE 4 - 24
2. VERIFICATIONS	PAGE 24 - 37
3. THEMES	PAGE 30 - 35
4. FICHES ORALES	PAGE 38 - 73
5. SIGNALISATION	PAGE 75 - 81
6. ANNEXE.....	PAGE 82

Chronologie des épreuves

L'épreuve comporte :

- ➡ Une interrogation écrite.
- ➡ Des vérifications courantes de sécurité.
- ➡ Un thème tiré au sort.
- ➡ Une interrogation orale.
- ➡ Des vérifications courantes de sécurité.
- ➡ Une épreuve de maniabilité.

Pendant toute la durée du test de connaissances, l'inspecteur surveille les gestes et postures du candidat.

Interrogation écrite

Il s'agit d'une épreuve individuelle qui peut être organisée de manière collective.

Elle permet de vérifier les connaissances du candidat sur des thèmes difficilement contrôlables en pratique.

Le candidat dispose de 6 mn pour répondre aux 10 questions.

L'interrogation écrite porte sur huit thèmes :

- ➔ Les situations dégradées et accidents.
- ➔ Le conducteur.
- ➔ L'équipement des véhicules.
- ➔ La réglementation sociale européenne et française.
- ➔ Les règles du transport.
- ➔ Les masses et dimensions des véhicules.
- ➔ Les règles de circulation et signalisation spécifiques.
- ➔ La mécanique.

EVALUATION :

- ➔ 9 à 10 bonnes réponses : 3 points.
- ➔ 7 à 8 bonnes réponses : 2 points.
- ➔ 6 bonnes réponses : 1 point.
- ➔ 5 bonnes réponses : 0 point.

Moins de 5 bonnes réponses

FI IMINATOIRF

Fiche écrite

Dans le transport, les accidents avec blessures du chauffeur sont plus nombreux en circulation que hors circulation. Vrai ou Faux ?	Faux
Quelle est la catégorie du permis exigée pour conduire un véhicule de transport en commun comportant 45 places circulant à vide ?	D ou le permis D
Pendant une pause, êtes-vous autorisé à ranger le chargement du véhicule ?	Non
Ce signal interdit-il l'accès aux véhicules mesurant plus de 3,50 m de hauteur, chargement compris ? 	Oui
Si le véhicule que je conduis est soumis à la taxe à l'essieu, lors d'un contrôle routier, faut-il présenter l'original ou la photocopie de l'attestation de paiement ?	L'original
En règle générale, de quelle longueur maximale un chargement muni d'une signalisation réglementaire peut-il dépasser l'arrière du véhicule ?	3 m
Vous conduisez un tracteur solo de 19 t de PTAC et 38 t de PTRR. A quelle vitesse êtes-vous limité sur route à sens unique prioritaire ?	80 km/h
Parmi les types de graissage moteur, il existe le graissage par barbotage. Vrai ou Faux ?	Vrai
La rémunération mensuelle d'un conducteur salarié peut être calculée en fonction de la charge transportée pendant le mois. Vrai ou Faux	Faux

En cas de panne du chronotachygraphe, le délai maximal de remise en état, à compter de la panne, est fixé à ... ?	1 semaine ou 7 jours
---	-----------------------------

Fiche écrite

Pour diminuer les risques d'accident, lors de la montée et de la descente d'un camion, de combien de points d'appui le conducteur doit-il se servir ?	3
Le poids indiqué dans ce signal concerne-t-il le poids maximal autorisé que peut supporter l'essieu ?	 Non
Si, dans la même journée, vous conduisez un véhicule avec un chronotachygraphe numérique après avoir conduit un véhicule avec un chronotachygraphe à disque, devez-vous conserver le disque avec vous ?	Oui
Une huile multigrade SAE 20 W 40 peut être utilisée uniquement en hiver ?	Non
Suite au contrôle technique périodique, lorsqu'un véhicule est refusé sans interdiction de circuler, dans quel délai maximum la contre-visite doit-elle être effectuée pour éviter une visite technique complète ?	1 mois
Vous conduisez un véhicule de 2,50 m de large ne comportant pas de caisse réfrigérée. Votre chargement peut-il atteindre 2,60 m de large ?	Non
Un véhicule isolé de 26 t de PTAC doit comporter à l'arrière un ou des disque (s) de limitation de vitesse. Quelle (s) est ou sont la ou les vitesse (s) indiquée (s) à l'arrière de ce camion ?	80 - 90 ou 80 km/h - 90 km/h

Au-delà de quel taux de surcharge (en pourcentage - %) le camion pourra-t-il être immobilisé, jusqu'à déchargement de l'excédent ?	5 ou 5% ou 5 pour cent
La rémunération mensuelle d'un conducteur salarié peut être calculée en fonction de la distance parcourue dans le mois. Vrai ou Faux ?	Faux
En règle générale, existe-t-il une commande indépendante de freins de secours à l'intérieur des véhicules lourds neufs ?	Non

Fiche écrite

Le nombre 33 dans le rectangle du haut de la plaque placée à l'arrière d'un camion signifie « produit très inflammable ». Vrai ou Faux ?	Vrai
En cas de récidive de grand excès de vitesse, une suspension du permis de conduire peut être assortie d'un permis limité à la conduite professionnelle (permis blanc) si l'infraction a été commise avec la voiture personnelle du chauffeur. Vrai ou faux ?	Faux
Si vous avez à imprimer un ticket à partir d'un chronotachygraphe numérique, devez-vous inscrire votre nom sur le ticket, si votre carte « conducteur » est retirée de l'appareil au moment de l'impression ?	Non
Vous conduisez sans vous arrêter depuis 8h40 ce matin. Il est 12h40. Etes- vous en infraction ?	Non
Suite au contrôle technique périodique, quelle lettre figure sur le certificat d'immatriculation lorsque le véhicule est refusé sans interdiction de circuler ?	S ou La lettre S
Le chargement du véhicule peut-il dépasser 4 m de haut ?	Oui

Au-delà de quel tonnage les camions sont-ils concernés par les interdictions de circuler en fin de semaine ?	7,5 t ou 7,5 tonnes
Mon véhicule a un poids à vide de 5 tonnes et un PTAC de 12 t. Ce signal me concerne-t-il ?	 Oui
Le contrôle et le remplissage du circuit de refroidissement s'effectuent plutôt moteur chaud ou moteur froid ?	Moteur à froid ou A froid
En règle générale, à quelle vitesse doit être réglé le limiteur de vitesse d'un camion neuf ?	90 km/h

Fiche écrite

En moyenne, il y a plus d'accidents graves impliquant un poids lourd les samedis et veille de jours fériés que les jours de semaine. Vrai ou Faux ?	Faux
Après l'obtention (hors diplômes professionnels) de votre premier permis de conduire du groupe lourd, devez-vous obligatoirement suivre une Formation Initiale Minimale Obligatoire (FIMO) pour le transport de biens dans des buts privé ?	Non
Après 4h30 de conduite continue, quelle est la durée minimale de la pause que vous devez respecter ?	45 mn
Vous venez d'obtenir votre permis C, pouvez-vous conduire un véhicule équipé d'un chronotachygraphe numérique avant d'avoir reçu votre carte conducteur ?	Non
Vous effectuez un transport sous convention T.I.R. Les portes du véhicule doivent-elles être scellées ?	Oui

Vous transportez du béton liquide. Votre camion (isolé) comporte 4 essieux. Lors de la pesée avant de partir, le ticket annonce 32,8 t. Avez-vous le droit de prendre la route ?	Non
Vous conduisez un camion de plus de 7,5 t de PTAC. En règle générale, quand débute l'interdiction de circulation en fin de semaine ?	Samedi à 22h ou Samedi à 10h du soir
Sur cette chaussée, la hauteur des arbres est susceptible d'être inférieure à 4,30 m. Vrai ou Faux	 Vrai
En règle générale, les véhicules lourds utilisent 2 batteries de 12 volts montées en ... ?	Série
Est-il autorisé de monter des pneus de types différents sur un même essieu, roues jumelés ou non (en dehors de la roue de secours), sur un véhicule récent ?	Non

Fiche écrite

Une plaque orange sans aucune inscription, placée à l'arrière d'un camion signifie qu'il s'agit d'un transport de matières dangereuses circulant à vide. Vrai ou Faux ?	Faux
Cette limitation de vitesse peut-elle concerner les véhicules autres que les trains routiers, trains doubles et véhicules articulés ?	 Oui
Si, dans la même journée, vous conduisez un véhicule avec un chronotachygraphe à disque après avoir conduit un véhicule avec un chronotachygraphe numérique, devez-vous utiliser un disque vierge ?	Oui
Le châssis d'un véhicule lourd est principalement constitué de longerons et de ... ?	Traverses

Quel est le document, lié à l'entreprise, qui doit se trouver dans un camion, de plus de 6 t de PMA et de plus de 3,5 t de charge utile, qui effectue un transport de marchandises pour compte d'autrui ?	Copie conforme de la licence communautaire
Quelle est la charge utile d'un véhicule dont le PTAC est de 19 t et le poids à vide de 7 t ?	12 t
Votre véhicule (isolé) a un PTAC de 16 t. Sur route prioritaire à double sens, quelle est la vitesse maximale autorisée ?	80 km/h
Un conducteur effectuant un transport de matières dangereuses dans un véhicule fourgon doit-il obligatoirement avoir suivi une formation particulière ?	Oui
Vous avez interrompu votre conduite pendant 1h15. Ce temps peut-il être pris en compte pour le calcul du temps de repos journalier ?	Non
Dans un camion neuf, le conducteur doit-il obligatoirement attacher sa ceinture de sécurité ?	Oui

Fiche écrite

Quand je circule en Espagne, quel numéro de téléphone est-il conseillé d'utiliser pour appeler les secours à partir d'un portable ?	112
Débrancher ou modifier les réglages du limiteur de vitesse peut entraîner une suspension du permis de conduire, même s'il n'y a pas eu d'excès de vitesse constaté. Vrai ou Faux ?	Vrai
Après 3 h de conduite continue, s'arrêter 10 mn sur un parking est-il considéré comme une pause ?	Non

<p>Ce signal concerne-t-il uniquement les véhicules affectés au transport de marchandises excédant 3 500 kg de PTAC ?</p> 	Non
<p>la licence de transport intérieur permet d'effectuer des transports de tous tonnages à condition de rester en France.</p> <p>Vrai ou Faux ?</p>	Faux
<p>Vous charger du sable dans un véhicule isolé, quelle est la charge maximale autorisée sur l'essieu le plus chargé du groupe d'essieu moteur ?</p>	<p>11,5 t ou 11,500 t ou 11 t 500</p>
<p>Vous conduisez un camion neuf de 19 t de PTAC. A quelle vitesse êtes-vous limité en agglomération, sur une portion de route relevée à 70 km/h ?</p>	50 km/h
<p>Certains éléments de la chaîne cinématique nécessitent d'être vidangés ou ... ?</p>	Graissés
<p>Vous attendez votre tour pour décharger sans connaître le temps d'attente. Sur quel symbole devez-vous positionner le sélecteur d'activité du chronotachygraphe ?</p>	Autres tâches ou marteaux
<p>Une pierre coincée entre des roues jumelées peut entraîner l'éclatement d'un pneumatique. Vrai ou Faux ?</p>	Vrai

Fiche écrite

<p>Citer un type d'extincteur couramment utilisé pour éteindre une voiture en flamme ?</p>	Poudre ou mousse ou CO2
<p>En France, à partir de quelle quantité d'alcool pur par litre de sang un conducteur de camion encourt-il une sanction ?</p>	0,50 g/l

La descente dangereuse annoncée possède-t-elle un dénivelé de 100 mètres pour chaque kilomètre parcouru ?		Oui
Vous avez perdu votre « carte conducteur », pouvez-vous conduire en utilisant la carte « entreprise » que possède votre employeur ?		Non
Effectuer un transport sous le régime « TIR » permet de simplifier les formalités douanières. Vrai ou Faux ?		Vrai
Vous conduisez un camion comportant une caisse bâchée. Quelle peut être sa largeur maximale ?		2,55 m
Vous conduisez un camion neuf de 26 t de PTAC. A quelle vitesse êtes-vous limité sur autoroute ?		90 km/h
Qu'aspire le moteur diesel lors du premier temps appelé « admission » ?		De l'air
En règle générale, quelle est la durée minimale normale (non réduite) de repos hebdomadaire pour un conducteur de camion ?		45 h
Vous charger du gravier. Vous vous connaître la charge maximale autorisée par essieu, vous pouvez la trouver sur la plaque du constructeur. Vrai ou Faux ?		Vrai

Fiche écrite

Le modèle allemand, italien ou espagnol du constat européen d'accident, comporte-t-il les mêmes rubriques que le modèle français ?	Oui
--	------------

Je possède les catégories B – C et CE. Conduire ma voiture personnelle après avoir pris de la drogue peut entraîner la perte de la catégorie B de mon permis de conduire uniquement. Vrai ou Faux ?	Faux
Au bout de combien de jour, au maximum, l'entreprise doit-elle « télécharger » les données de votre carte conducteur ?	28 ou 28 jours
Le temps de conduite pour venir à l'entreprise, le matin, avec votre véhicule personnel doit-il être ajouté au temps de conduite de votre véhicule lourd ?	Non
Comment appelle-t-on les transports exécutés à titre onéreux servant à transporter les marchandises de sa propre entreprise ?	Compte propre ou Privé
Quelle est la longueur maximale d'un camion isolé à 2 essieux ?	12 m
Vous conduisez un camion neuf de 19 t de PTAC. A quelle vitesse êtes-vous limité sur route non prioritaire ?	80 km/h
Ce signal concerne les véhicules affectés au transport de produits dangereux ou au transport de produits explosifs ?	
Le turbocompresseur a pour fonction de diminuer l'air admis dans les cylindres ?	Non
Après une utilisation intense, quel type de ralentisseur peut provoquer un incendie dès l'arrêt ?	Ralentisseur électrique

Fiche écrite

Le signal de détresse peut-il remplacer le triangle de pré signalisation pour un véhicule d'un PTAC de plus de 3,5 t ?	Non
Le non-respect des limitations de tonnage pour le passage sur les ponts peut-il entraîner une suspension du permis de conduire ?	Oui
En double équipage, le temps passé sur la couchette d'un véhicule en circulation, est-il considéré comme repos journalier ?	Non
Cette signalisation de pré signalisation peut annoncer une barrière de dégel. Vrai ou Faux ?	Vrai
Suite au contrôle technique périodique, quelle lettre figure sur le certificat d'immatriculation lorsque le véhicule est accepté ?	A ou La lettre A
En règle générale, quel est le PTAC maximal d'un véhicule isolé comportant 2 essieux ?	19 t
Vous conduisez un véhicule de plus de 7,5 t de PTAC. Quand fini l'interdiction de circulation en fin de semaine ?	Dimanche à 22h ou Dimanche à 10h du soir
Le circuit d'alimentation d'un moteur diesel se compose, entre autres éléments, de deux pompes : l'une est dite pompe d'injection haute pression et l'autre est dite pompe ... ?	D'alimentation
Votre véhicule est équipé d'un chronotachygraphe numérique. Vous avez perdu votre carte « conducteur », combien de jours, au maximum, pouvez vous conduire sans carte ?	15 ou 15 jours
Dans un camion neuf, le passager doit-il obligatoirement attacher sa ceinture de sécurité ?	Oui



Fiche écrite

Dans une longue descente, en cas de rupture de freins, si j'utilise une voie de détresse, le véhicule que je conduis sera-t-il gravement endommagé ?	Non
Quel symbole devez-vous afficher sur l'écran du chronotachygraphe numérique lorsque vous nettoyez votre véhicule ?	Autres tâches ou marteaux
La réglementation sociale européenne s'applique-t-elle à un conducteur non salarié propriétaire de son véhicule ?	Oui
Ce signal concerne-t-il uniquement les véhicules isolés ?	 Non
Pour un camion carrossé dans un atelier agréé, quel est le délai maximal pour le présenter à la première visite technique ?	12 mois ou 1 an
Dans la définition du poids à vide, les différents réservoirs sont-ils remplis ?	Oui
Hors agglomération, sur une route à double sens, vous suivez un camion à 70 km/h. Quel intervalle devez-vous respecter de minimum de sécurité devez-vous respecter ?	50 m
Les filtres à carburant ou filtres principaux sont situés entre la pompe d'alimentation et la pompe d'injection haute pression. Vrai ou Faux ?	Vrai
Le conducteur doit pouvoir présenter les preuves de son activité pour la journée en cours et pour les ... jours précédents ?	28 ou 28 jours
Au-delà de quel PTAC les véhicules de transport de marchandises doivent-ils être équipés d'un dispositif complémentaire de signalisation arrière ?	6 t

Fiche écrite

En cas d'accident dans lequel votre véhicule est en cause, les forces de l'ordre peuvent-elles saisir votre carte « conducteur » ?	Oui
Quelle est la catégorie du permis exigée pour conduire un tracteur « en solo » de 10 t de PTAC et de 38 t de PTRM quand il circule non attelé d'une semi-remorque ?	C ou Le permis C
Le conducteur peut-il bâcher ou débâcher son véhicule pendant une pause ?	Non
Je circule avec un véhicule mesurant 2,30 m de large. A hauteur de ce signal, puis-je continuer sur cette route ?	 Oui
Comment s'appelle le document qui doit accompagner la marchandise lors de tout transport pour compte d'autrui ?	Lettre de voiture
Quelle est la longueur maximale d'un camion isolé à 3 essieux ?	12 m
Votre camion, en charge, transporte des denrées périssables, avez-vous le droit de continuer votre trajet le samedi après 22h ?	Oui
L'embrayage est un organe mécanique nécessaire au passage des vitesses sur les seules boîtes mécaniques ?	Non
Quand le repos journalier est fractionné, quelle doit être la durée minimale de ce repos ?	12 h ou 12 heures
Vous suivez un véhicule dont les dispositifs réfléchissants sont triangulaires. Ce véhicule est probablement un véhicule isolé. Vrai ou Faux ?	Faux

Fiche écrite

Avec votre véhicule, vous avez détérioré des panneaux de signalisation. Devez-vous obligatoirement le signaler à votre compagnie d'assurance ?	Oui
Ce signal m'annonce-t-il une voie de détresse qui sera située sur ma gauche ?	 Non
Quelle est la durée maximale autorisée de conduite continue pour un conducteur de camion ?	4 h 30 ou 4 h30 mn
Quel symbole devez-vous afficher sur l'écran du chronotachygraphe numérique lorsque vous partez déjeuner ?	Pause ou Repos
Faut-il un seul certificat d'immatriculation pour un ensemble de véhicules constitué d'un camion de 19 t de PTAC auquel on a attelé une bétonnière sur roues de 400 kg ?	Oui
En règle générale, le chargement peut-il dépasser l'aplomb avant du véhicule ?	Non
Au-dessous de quelle hauteur libre d'un pont celle-ci sera-t-elle signalée ?	4,30 m
Circuler avec un seul pneu lisse ou détérioré peut entraîner l'immobilisation du véhicule jusqu'à son remplacement. Vrai ou Faux ?	Vrai
La marche arrière sert à inverser le sens de rotation de l'arbre de transmission ?	Oui

Le circuit électrique alimentant le chronotachygraphe est-il indépendant du circuit alimentant le coupe batterie ?	Oui
--	------------

Fiche écrite

Les accidents corporels entre un poids lourd et une voiture sont majoritairement des accidents avec des véhicules circulant dans le même sens. Vrai ou Faux ?	Vrai
Je circule, à vide, avec un véhicule de 5 tonnes de poids à vide et de 15 tonnes de PTAC. A hauteur de ce signal, puis-je passer ?	 Non
Un premier arrêt de 15 mn sur un parking peut-il être considéré comme une pause ?	Oui
Quel symbole devez-vous afficher sur l'écran de votre chronotachygraphe numérique lors des vérifications du véhicule avant départ ?	Autres tâches ou marteaux
Que signifie la mention « TIR » placée sur une plaque à l'arrière du véhicule ?	Transit International Routier
Le poids réel d'un véhicule peut-il être égal à son PTAC ?	Oui
En agglomération, vous suivez un camion. Quel intervalle de sécurité minimum devez-vous respecter ?	Distance parcourue en 2 secondes ou 2 s
Dans une entreprise, le chargement est effectué par un manutentionnaire. Une fois terminé, vous appartient-il d'effectuer le contrôle de l'arrimage avant de démarrer ?	Oui

Un pont court permet d'obtenir un couple plus important et une vitesse du véhicule plus faible. Vrai ou Faux ?	Vrai
Quelle est la périodicité des vérifications techniques obligatoires pour les chronotachygraphes ?	2 ans

Fiche écrite

Si une partie de votre chargement est tombée sur la chaussée, par quel dispositif obligatoire devez-vous prévenir les autres usagers ?	Un triangle de pré signalisation
Après l'obtention (hors diplômes professionnels) de votre premier permis de conduire du groupe lourd, quelle formation devez-vous effectuer avant de conduire un véhicule dans le cadre du transport public de marchandises ?	FIMO ou Formation Initiale Minimum Obligatoire
Si vous avez à imprimer un ticket à partir d'un chronotachygraphe numérique, devez-vous inscrire votre nom sur le ticket, si votre carte « conducteur » est insérée dans l'appareil au moment de l'impression ?	Non
Quelle est la durée de validité de votre carte « conducteur » ?	5 ans
La dernière visite technique de votre camion date de 8 mois. Etes-vous en infraction en le conduisant ?	Non
En règle générale, quel est le PTAC maximal d'un véhicule isolé de 3 essieux ?	26 t
En général, un tracteur solo est-il soumis aux mêmes limitations de vitesse que s'il est attelé ?	Oui

<p>Ce signal peut-il concerner les véhicules transportant une faible quantité de produits polluants ?</p> 	Oui
<p>Le mécanisme de l'assistance de direction comprend une bielle « pendante ». Vrai ou Faux ?</p>	Vrai
<p>En cas d'obligation, une paire de chaînes à neige doit être montée sur les roues motrices ou sur les roues directrices ?</p>	Les roues motrices

Fiche écrite

<p>Un chiffre doublé (ex : 33) dans le rectangle du haut de la plaque orange placée à l'arrière d'un camion signifie : « produit de nature à polluer les eaux ». Vrai ou Faux ?</p>	Faux
<p>Avec le permis C, quel est le PTAC maximum de la remorque que vous pouvez atteler derrière votre camion ?</p>	750 kg
<p>Le conducteur d'un véhicule de dépannage, est-il soumis à la réglementation sociale européenne, dans un rayon de 100 km autour de son point d'attache ?</p>	Non
<p>Un conducteur peut-il demander une copie papier des données numériques, liées à son activité, qui sont conservées dans son entreprise ?</p>	Oui
<p>La lettre de voiture doit détailler la nature des marchandises transportées. Vrai ou Faux ?</p>	Vrai
<p>Quelle est la charge utile d'un véhicule dont le PTAC est de 32 t et le poids à vide 9 t ?</p>	23 t
<p>Sur le périphérique parisien, les camions peuvent circuler à 80 km/h. Vrai ou Faux ?</p>	Vrai

Ce signal m'indique un arrêt d'autobus. Vrai ou Faux ?		Faux
Quel type de suspension équipe généralement les véhicules lourds permettant de régler la hauteur du véhicule ?		La suspension pneumatique ou Pneumatique
Le principal avantage du système de freinage anti bloquant est-il de réduire les distances de freinage ?		Non

Fiche écrite

Le constat amiable d'accident peut-il constituer une preuve de responsabilité ?		Oui
Un conducteur ramenant, à vide, un camion citerne de carburant, non dégazé, doit-il obligatoirement avoir suivi une formation particulière ?		Oui
Ce signal concerne-t-il les véhicules affectés aux seuls transports de produits polluants ?		Non
Sur un ticket imprimé à partir du chronotachygraphe numérique, peut-on trouver les temps de conduite et les temps passés aux autres tâches ?		Oui
La licence communautaire permet-elle d'effectuer des transports dans toute l'Union européenne ?		Oui
Quelle charge maximale autorisée peut supporter un essieu isolé ?		13 t

Vous conduisez un camion neuf de 19 t de PTAC. A quelle vitesse êtes-vous limité sur route prioritaire ?	80 km/h
Le recreusage des pneumatiques est-il une opération qui peut s'effectuer uniquement par un spécialiste ?	Oui
Vous avez fait une coupure de 4 h (repos), quelle sera, au minimum, la durée de la période de repos suivante pour être en règle avec vis-à-vis du repos journalier ?	9 h ou 9 heures
Vous chargez du sable. Vous voulez connaître la charge maximale autorisée par essieu, vous pouvez la trouver sur la plaque de tare et de surface. Vrai ou Faux ?	Faux

Fiche écrite

Dans le transport routier, c'est pendant le travail, hors conduite que l'on dénombre le plus fort taux d'accidents chez les conducteurs ?	Oui
En cas d'excès de vitesse de 42 km/h. Je pourrai repartir si je reconnais l'infraction ?	Oui
Pendant une pause, êtes-vous autorisé à décharger votre véhicule ?	Non
Vous avez fait une coupure de 2 h, quelle sera, au minimum, la durée (non réduite) la période de repos que vous devrez prendre à la fin de votre journée de travail pour être en règle vis-à-vis du repos journalier ?	11 h ou 11 heures
Lors d'un contrôle sur route, dois-je présenter un justificatif de l'employeur pour le ou les jour(s) non travaillé(s) ?	Oui

Vous conduisez un camion comportant une caisse réfrigérée. Quelle peut être sa largeur maximale ?	2,60 m
Je conduis un camion de 26 t de PTAC et de 10 t de PV. Puis-je emprunter une route où une barrière de dégel à 12 t avec mention demi-charge autorisée, est en place, quel doit être le poids maximum de mon chargement ?	8 t ou 8 tonnes
Par temps sec, ce signal me concerne-t-il ?	 Oui
Lorsque le conducteur sert le frein de parc, le cylindre de frein à ressort se remplit d'air. Vrai ou Faux ?	Faux
Quelle est la profondeur minimale (en millimètre – mm) des rainures principales d'un pneumatique de poids lourd ?	1 mm ou 1

Fiche écrite

En cas d'accident, les données du chronotachygraphe numérique peuvent-elles servir de preuve devant un tribunal ?	Oui
Si je perds tous les points de mon permis de conduire à la suite d'infractions commises au volant de ma voiture personnelle, pourrais-je continuer à conduire mon camion ?	Non
Ce signal interdit il de dépasser les seuls véhicules dont le PTAC dépasse 3,5 tonnes ?	 Non
Vous conduisez sans vous arrêter depuis 8 h ce matin. Il est 12 h40. Etes-vous en infraction ?	Oui

Lors d'un contrôle des temps de conduite et de repos sur la route, en plus de la journée en cours, sur quelle période devez-vous présenter les données ?	28 jours ou Les 28 jours précédents
Vous conduisez un véhicule isolé à 2 essieux. Est-il possible d'être en surcharge sur l'essieu arrière si le poids réel ne dépasse pas le PTAC ?	Oui
Vous conduisez un camion neuf de 19 t de PTAC. A quelle vitesse êtes vous limité sur route à sens unique prioritaire ?	80 km/h
Le circuit de freinage européen rend le freinage de l'essieu avant indépendant du freinage de l'essieu arrière. Vrai ou Faux ?	Vrai
Vous vous arrêtez pour faire le plein de carburant. Sur quel symbole devez-vous positionner le sélecteur d'activité du chronotachygraphe ?	Autres tâches ou marteaux
Au-delà de quel PTAC un extincteur à poudre de 6 kg minimum, placé à l'extérieur, doit-il équiper un camion neuf ?	7,5 t

Fiche écrite

Sur autoroute, en cas d'incident, pour appeler les secours, vaut-il mieux une borne d'appel ou son téléphone portable ?	La borne d'appel
Sur une route à double sens limitée à 70 km/h, lors d'un contrôle routier, votre carte conducteur indique que vous roulez à 80 km/h. Pouvez-vous être sanctionné ?	Oui
Vous rentrer chez vous le soir avec le camion de l'entreprise. Le matin, le temps de conduite pour vous rendre au dépôt est-il compté comme temps de conduite ?	Oui

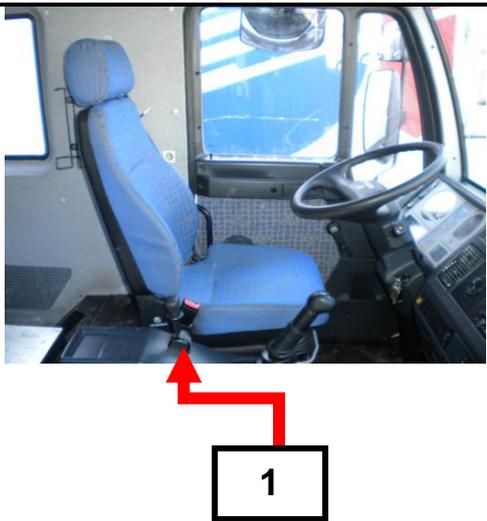
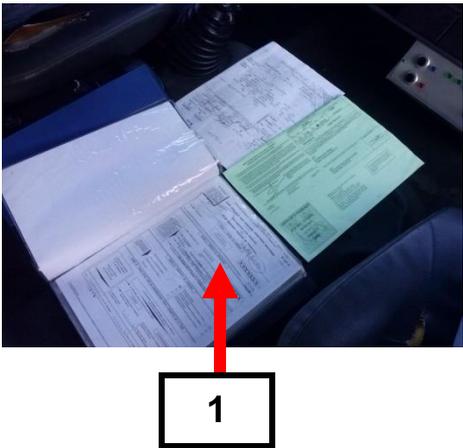
Après 2 heures de conduite, quelle est la durée minimale d'un premier arrêt être pris en compte comme pause ?	15 mn
Dans le cadre d'un transport public, peut-il y avoir une lettre de voiture (avec état récapitulatif) dans le véhicule pour plusieurs voyages ?	Oui
Quelle est la majoration maximale autorisée du PTAC pour un véhicule équipé d'un dispositif ralentisseur pesant 400 Kg ?	400 kg
Vous conduisez un tracteur solo de 19 t de PTAC et 38 t de PTR. A quelle vitesse êtes-vous limité sur route non prioritaire ?	60 km/h
En agglomération, ce signal est-il implanté 50 mètres avant le carrefour à sens giratoire ? 	Oui
Le dispositif antiblocage de roues (ABS) peut-il fonctionner en même temps que le ou les dispositifs ralentisseurs ?	Oui
Où doit se trouver l'extincteur obligatoire sur un véhicule isolé neuf de transport de marchandises de plus de 7,5 t : à l'intérieur ou à l'extérieur ?	A l'extérieur

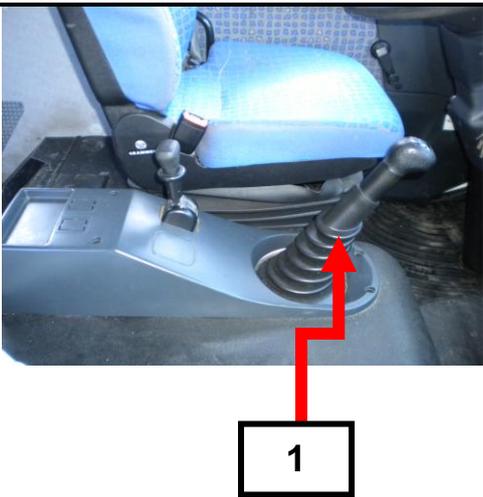
Fiche écrite

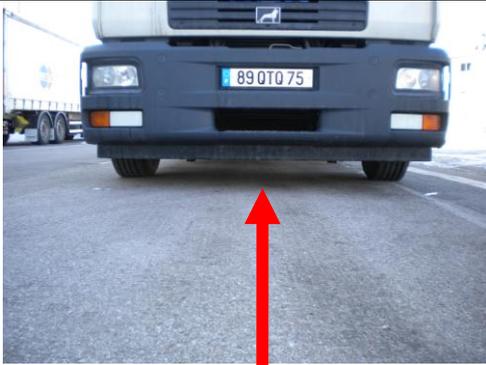
Que signifie une plaque de couleur orange, comportant 2 rectangles sans inscription, placée à l'arrière d'un camion ?	Transport de matières dangereuses
Lors d'un contrôle sur la route, est-il obligatoire de pouvoir présenter votre carte de qualification conducteur (CQC) ?	Oui

Hors agglomération, ce signal est-il implanté 100 mètres avant le carrefour à sens giratoire ? 	Non
Vous avez interrompu votre conduite pendant 45 mn. Ce temps peut-il être pris en compte pour le calcul du temps de repos journalier ?	Non
Dans le cadre du transport public, peut-il y avoir une seule lettre de voiture (avec état récapitulatif) dans le véhicule pour un transport comportant plusieurs destinataires dans la même journée ?	Oui
Vous transportez du béton liquide. Votre camion (isolé) comporte 4 essieux. Lors de la pesée avant de partir, le ticket annonce 30,5 t. Avez-vous le droit de prendre la route ?	Oui
Vous conduisez un tracteur solo de 19 t de PTAC et de 38 t de PTR. A quelle vitesse êtes-vous limité sur route prioritaire ?	80 km/h
En principe, le ralentisseur hydraulique est situé sur ... ?	La transmission ou L'arbre de transmission
En règle générale, quelle est la durée minimale (non réduite) obligatoire de repos journalier lorsque celui-ci n'est pas fractionné ?	11 h
Quel type d'extincteur faut-il éviter d'utiliser pour éteindre les flammes d'un feu d'hydrocarbures ?	Un extincteur à eau ou A eau

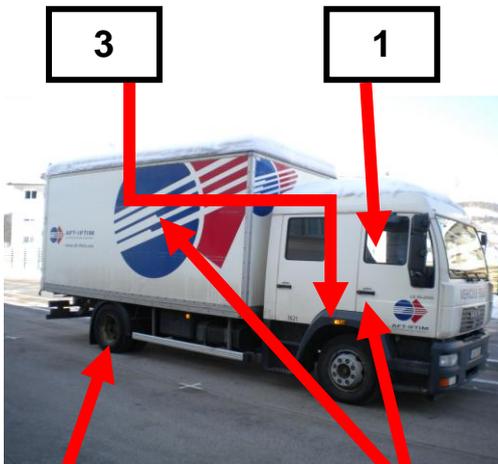
1. Contrôle de l'immobilisation	Je fais	Je dis
<div style="border: 1px solid black; display: inline-block; padding: 5px;">2</div> 	Je contrôle que: 1 • Le frein de parc soit serré 2 • Je mets le contact et vérifie que le témoin du	1 • Le frein de parc est bien enclenché ou

	<p>frein de parc au tableau de bord est bien allumé</p>	<p>2 • Le témoin au tableau de bord est bien allumé</p> <p>Le véhicule est bien immobilisé.</p>
<p>2. Vérifications des documents de bord</p>		
	<p>1 • Je vérifie la présence du porte document contenant les pièces obligatoires</p>	<p>1 • La pochette de documents est bien présente à l'intérieure de la cabine.</p>
<p>3. Contrôle du verrouillage cabine</p>		
	<p>1 • J'enclenche une</p>	<p>1 • Le levier de vitesses</p>

	<p>vitesse avec le levier puis je repasse au point mort.</p>	<p>s'enclenche bien, la cabine est donc bien verrouillée.</p>
<p>4. Contrôles</p>		
<div style="text-align: center;">   <div style="border: 1px solid black; width: 40px; height: 40px; margin: 0 auto; display: flex; align-items: center; justify-content: center;">1</div>  <div style="display: flex; justify-content: space-around; width: 100%;"> <div style="border: 1px solid black; width: 40px; height: 40px; display: flex; align-items: center; justify-content: center;">2</div> <div style="border: 1px solid black; width: 40px; height: 40px; display: flex; align-items: center; justify-content: center;">3</div> </div> </div>	<p>1 • Je fais fonctionner les feux de croisement, les feux de détresse, et les feux de gabarit.</p> <p>Je descends du véhicule en fermant la porte, je me place à l'avant du véhicule et :</p> <p>1 • Je montre les feux de gabarit de la caisse et de la cabine.</p> <p>2 • Je montre le pare-brise.</p> <p>3 • je montre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les feux de croisement • Les feux de détresse <p>4 • Je me baisse devant</p>	<p>Je passe aux vérifications extérieures.</p> <p>Les feux de gabarit, le pare-brise, la carrosserie, les feux de croisement et les feux de détresse, je ne constate aucune anomalie.</p> <p>Je ne constate aucunes</p>



4



3

1

4

2

5



le véhicule et je contrôle la présence de tâches éventuelles.

Je passe à droite du véhicule.

1 • Je contrôle l'état et la propreté des vitres.

2 • Je montre la carrosserie côté gauche et je contrôle son état général.

3 • Je montre les clignotants gauche.

Les roues :

4 • Je montre les roues avant et arrières du véhicules.

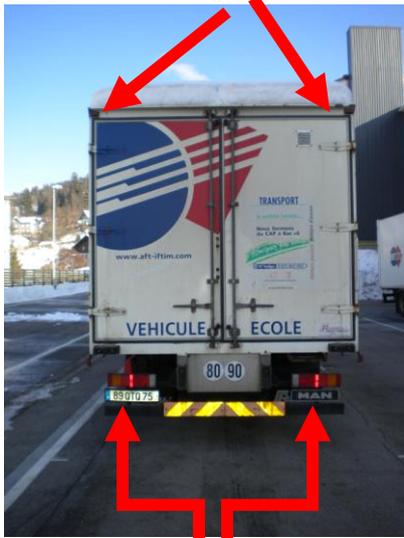
Dimensions et poids autorisé en charge :

5 • Je désigne et essuie la plaque de tare. (Ne pas dire ni le PTRAC ni la surface)

taches sous le véhicule.

Les vitres, les rétroviseurs, la cabine et la caisse, le répétiteur latéral de détresse, les feux de position latéraux, les roues et pneumatiques je ne constate aucune anomalie

Le véhicule à une longueur de 8, 10 mètres, une largeur de 2, 50 mètres, une hauteur de 3, 15 mètres et un PTAC de 15, 000 Tonnes.



2



6



6

Je passe à l'arrière du véhicule:

1 • Je montre les feux de gabarits.

2 • Je montre les charnières des portes et l'état des portes.

3 • Je montre les feux de détresse et de position

4 • Je demande à l'inspecteur s'il peut contrôler le fonctionnement des feux de stop et de Telma

• Je monte dans la cabine, ferme la porte et ouvre la fenêtre.

• J'appuie sur la pédale de frein.

Contrôle du chargement

5 • J'ouvre une porte et sans monter dans le véhicule je contrôle le chargement.

Les portes, les feux de détresse et les feux de positions je ne constate aucune anomalie.

Monsieur l'inspecteur pouvez-vous m'aider à contrôler le fonctionnement des feux stop ?

Le chargement je ne constate aucune anomalie.

1



3

2

4

Je passe à gauche du véhicule.

1 • Je contrôle l'état et la propreté des vitres.

2 • Je montre la carrosserie côté gauche et je contrôle son état général.

3 • Je montre les clignotants gauche.

Les roues :

4 • Je montre les roues avant et arrières du véhicules.

Les vitres, les rétroviseurs, la cabine et la caisse, le répétiteur latéral de détresse, les feux de position latéraux, les roues et pneumatiques je ne constate aucune anomalie.

Chaque contrôle est évalué séparément :

➡ Contrôle réalisé : 1 point.

➡ Non réalisé : 0 point.

Vous pouvez donc totalisez 6 points

5. Thèmes tiré au sort

EVALUATION

➡ Tous les items sont correctement traités : 3 points.

➡ Un item comporte des erreurs ou des oublis, les autres sont correctement traités : 2 points.

➡ Plus d'un item comporte des erreurs ou des oublis : 1 point.

➡ Réponse pratiquement inexistante ou totalement erronée : 0 point

THEME 1 : DOCUMENTS DE BORD, TRIANGLE, EXTINCTEUR :

Documents de bord :

- Je sors la pochette de documents, tourne les pages.

« Je contrôle les documents suivants :

➡ 1 - Certificat d'immatriculation (concordance et validité de la visite technique).

➡ 2 - Certificat d'assurance (concordance et validité).

➡ 3 - Taxe à l'essieu catégorie C conforme.

➡ 4 - Carte routière au 1/200000^{ème} présente.

➡ 5 - Constat amiable.

➡ 6 - Manuel d'utilisation conforme.

➡ 1 - Carte grise du véhicule 89 QTQ 75 est présente, conforme au véhicule et valide jusqu'au (date).

➡ 2 - Certificat d'assurance du véhicule n° 89 QTQ 75 est présente conforme au véhicule et valide jusqu'au (date).

➡ 3 - Taxe présente et conforme au véhicule 89 QTQ 75.

➡ 4 - Carte routière au 1/200000^{ème} présente.

➡ 6 - Constat amiable présent.

➡ 6 - Manuel d'utilisation présent et conforme.

- Je range la pochette après vérification.

- Je contrôle la présence du triangle de pré signalisation et de l'éthylotest.

« Triangle de pré signalisation est l'éthylotest sont présent »

- Je contrôle la présence du vêtement de haute visibilité. (Sauf gilet porté)

« Gilet de haute visibilité présent »

- Je contrôle la présence et la conformité de l'extincteur.

« Extincteur présent, conforme et valide » (A l'extérieure coté gauche)

THEME 2 : Thème 2 : feux, dispositifs de contrôle et accessoires :

Le candidat vérifie l'état et le fonctionnement de :

➡ 3 feux, choisis par l'expert dans la liste suivante : feux de position, feux de croisement, feux de route, feux de brouillard avant, feux de brouillard arrière, feux de marche arrière, feux stop, feux d'encombrement, feux indicateurs de changement de direction, feux de détresse, feux de plaques d'immatriculation, feux diurnes, feux d'angle, feux de stationnement ...

« Je ne constate aucune anomalie sur les feux..... »

Le candidat doit connaître l'emplacement, le rôle et le fonctionnement des dispositifs de contrôle et des accessoires.

L'expert interroge le candidat sur :

➡ 2 dispositifs de contrôle (voyants, témoins, ordinateur de bord, cadrans de contrôle..., à l'exclusion du chronotachygraphe) ;

➡ 1 accessoire (essuie-glaces, ventilation, avertisseur sonore, commandes..., à l'exclusion de l'autoradio et du système de navigation par satellite).

THEME 3 : niveaux, glaces, rétroviseurs, essuie-glaces :

Le candidat annonce et montre les orifices de remplissage des différents niveaux :

1 - huile moteur, liquide de refroidissement, lave-glace, assistance d'embrayage

« Je vous montre les emplacements des orifices de remplissage des niveaux d'huile et de liquide de refroidissement et d'assistance d'embrayage »

2 - assistance de direction, liquide de frein.

« Assistance de direction et liquide de frein : dire qu'ils sont sous la cabine »

Il annonce les contrôles à effectuer concernant :

4 - les rétroviseurs (état et fixation) ;

« Les rétroviseurs n'ont aucunes anomalies. »

5 - les glaces et pare-brise (état et propreté) ;

« Les glaces et le pare-brise sont propres et n'ont aucunes anomalies. »

6 - les essuie-glaces (état).

« Les essuie-glaces n'ont aucunes anomalies. »

THEME 4 : pneumatiques, roues, suspension, direction :

Le candidat contrôle une roue (en cas de présence d'un essieu jumelé, le contrôle se fera impérativement sur un jumelage) :

1 - pneumatique : état de la bande de roulement, des flancs, pression visuelle.

« **Bandes de roulement et flanc en bon état et sans défaut apparent. Pas de déchirure ni hernie visible.** »

« **Bonne pression apparente.** »

2 – Roue et suspension : si le carrossage et/ou l'enjoliveur le permettent :

➡ Le candidat s'assure de l'absence de corps étranger dans le jumelage ;

« **Pas de corps étranger dans le jumelage** ».

➡ Il vérifie la présence et le serrage apparent des écrous de roues ;

« **Présence et bon serrage apparent des écrous de roues.** »

➡ Il contrôle visuellement l'état de la suspension (état des lames, des coussins d'air, absence de fuite d'air, de fuite hydraulique sur amortisseur...) et du garde-boue.

« **Fixation et état apparents de la suspension corrects.** »

3 - assistance de direction :

Pour éviter un démarrage supplémentaire du véhicule, ce contrôle de l'assistance de direction s'effectuera juste avant le repérage du parcours de maniabilité.

➡ Vérification du niveau du bocal d'assistance de direction ;

➡ Un essai en tournant le volant d'un demi-tour environ, en avançant sur une courte distance (afin d'éviter de tourner les roues en statique) pour vérifier l'absence de bruits anormaux et de points de résistance.

« Le réservoir de liquide d'assistance de direction se situe derrière la joue d'aile et n'est pas visible. »

« Bon fonctionnement de la direction, pas de point dur apparent. »

THEME 5 : Caractéristiques de l'ensemble, plaques, disques limitations de vitesses, dispositifs réfléchissants / catadioptrés, protections latérales et arrière :

Le candidat présente son véhicule :

1 - marque, type, puissance ;

« J'ai affaire à un porteur MAN de type LE 15.250 d'une puissance de 250 chevaux. »

2 - il annonce les porte-à-faux avant et arrière.

« Porte à faux Avant = 1,10 m. »

« Porte à faux Arrière = 2,10 m. »

Il vérifie la présence et l'état :

3 - des plaques (tare et immatriculation) ;

« Les plaque d'immatriculation et la plaque de tare ne présentent aucunes anomalies. »

4 - des disques de limitation de vitesses ;

« Les disques de limitation de vitesses ne présente pas d'anomalie. »

5 - des dispositifs réfléchissants (catadioptrés) arrière et latéraux et du dispositif complémentaire de signalisation arrière ;

« Dispositifs réfléchissants orangés droit et gauche ne présentent pas d'anomalies »

« Bandes réfléchissantes et catadioptrés ne présentent pas d'anomalies »

6 - le cas échéant, des dispositifs latéraux de protection et anti-encastrement arrière.

« Les barres de protection droite et gauche ne présentent pas d'anomalies. »

« La barre anti-encastrement ne présente pas d'anomalie. »

THEME 6 : transport de marchandises :

Le candidat :

1 - contrôle l'ouverture de l'accès au compartiment marchandises en ouvrant les portes, le hayon, le rideau ou la bâche. En présence de portes, le candidat doit les fixer en position ouverte à l'aide des dispositifs prévus ;

2 - contrôle l'état et l'étanchéité du compartiment marchandises, en montant dans le compartiment si possible ;

« La caisse ne présente pas d'anomalie. »

3 - le cas échéant, annonce le poids et la nature du chargement, vérifie sa répartition et son arrimage ;

« Le chargement est constitué par 6 lests de béton d'un poids réel de 6 tonnes correctement répartis et arrimés. »

4 - ferme l'accès au compartiment marchandises et s'assure qu'il est correctement fermé.

« Les portes sont correctement fermées. »

6. Fiche orale.		
-----------------	--	--

7. Mise en marche du moteur		
-----------------------------	--	--



1

1 • Je mets en marche le moteur.

2 • Je règle dans l'ordre mon siège, mon volant, mes rétroviseurs.

1 • Pas d'anomalie au démarrage et pas de voyant d'alerte allumé.

2 • Si le rétro droit est mal réglé, je demande à l'inspecteur de le faire.

S'il est bien réglé, je le lui dis.

Actions et annonces réalisées : 1 point.
 Non réalisées ou réglages des rétroviseurs avant le réglage du siège : 0 point

8. Vérification des systèmes de freinage		
--	--	--



1

1 • Je désigne l'indicateur de pression d'air **OU** je désigne qu'il n'y a pas de voyant d'alerte de pression d'air d'allumé

1 • L'indicateur de pression d'air indique une pression normale (8 bars). Je peux donc réaliser mes essais de freins.

2 • J'enclenche la première, accélère et recherche le point de patinage sans faire caler le véhicule.

2 • Mon véhicule n'a pas bougé. Bon fonctionnement du frein de parc.



2

Je desserre le frein de parc en ayant le pied sur la pédale de frein en regardant soit le manomètre soit le voyant.

Pas de chute de pression anormale ni d'allumage du témoin d'alerte. La pression est à son maximum. Je peux procéder à l'essai suivant

3 • Je réenclenche la première et avance sur une distance de deux mètres environ, et je freine **progressivement** en regardant vers le tableau de bord.

Mon véhicule s'est bien immobilisé. Bon fonctionnement du frein principal.

Je garde le pied sur la pédale de frein.

Pas de chute de pression anormale ni d'allumage du témoin d'alerte. La pression est à son maximum.

J'enclenche le frein de parc.

Essais de frein terminés.

9. Exercices de maniabilité		

Interrogation orale

PRESENTATION :

L'interrogation orale se déroule dans le véhicule. Vous tirez une fiche au sort.

Vous devez exposer les différents points de la fiche.

Les fiches, au nombre de 12 portent sur les thèmes suivants :

- ➡ 1 - Conduite dans des conditions atmosphériques difficiles, route de nuit.
- ➡ 2 - Comportement en présence d'un accident.
- ➡ 3 - Conduite en montagne ou zone accidentées.
- ➡ 4 - Gestes et postures – Accident du travail.
- ➡ 5 - Chargement – Surcharge.
- ➡ 6 - Le dépassement.
- ➡ 7 - Dynamique du véhicule.
- ➡ 8 - Alcool, stupéfiants, médicaments.
- ➡ 9 - Eco-conduite et conduite citoyenne.
- ➡ 10 - Porte-à-faux – Angles morts.

- ➡ 11 - Comportement en tunnels et aux passages à niveau.
- ➡ 12 - Systèmes de sécurité et d'aides à la conduite.

EVALUATION :

- ➡ Ensemble des connaissances acquises : 3 points.
- ➡ 2/3 des connaissances acquises : 2 points.
- ➡ 1/3 des connaissances acquises : 1 point.

**Moins de 1/3 des
connaissances acquises :
ELIMINATOIRE**

**Fiche orale N°1 : Conduite dans des conditions atmosphériques difficiles :
pluie, brouillard, vent, neige, verglas**

Conduite Difficile

• Par temps de pluie :

Quels sont les comportements à adopter lors de la conduite par temps de pluie ?

- ➡ Réduire la vitesse.
- ➡ Augmenter la distance de sécurité.
- ➡ Allumer les feux.
- ➡ Ni freinage, ni coups de volant brusques.
- ➡ Utiliser le frein moteur.
- ➡ Utiliser les accessoires (essuie-glaces, ventilation, Rétroviseurs chauffants ...).



• Par temps de brouillard :

Quels sont les comportements à adopter lors de la conduite par temps de brouillard ?

- ➡ Réduire la vitesse.
- ➡ Augmenter la distance de sécurité.
- ➡ Allumer les feux de croisement et de brouillard.
- ➡ Se guider à l'aide du marquage au sol.



• **Par temps de vent :**

Quels sont les comportements à adopter lors de la conduite par temps de vent ?

- ➡ Réduire la vitesse.
- ➡ Augmenter la distance de sécurité.
- ➡ Prévoir et éviter les écarts de direction (ponts, Bâtiments, croisements, dépassements...)



• **Par temps de neige ou verglas :**

Quels sont les comportements à adopter lors de la conduite par temps de neige ou de verglas ?

- ➡ Réduire la vitesse.
- ➡ Augmenter la distance de sécurité.
- ➡ Allumer les feux.
- ➡ Utiliser les équipements autorisés.
- ➡ Utiliser les accessoires (essuie-glaces, Ventilation, rétro chauffants ...).
- ➡ Respecter les réglementations particulières (Barrières de dégel...).



Conduite de Nuit

• **Particularités :**

Quelle est la particularité de la conduite de nuit ?

- ➡ Les accidents sont 2 fois plus graves que le jour.



• **Dangers:**

Quels sont les principaux dangers de la conduite de nuit ?

- ➡ Vitesse supérieure.
- ➡ Manque de visibilité.
- ➡ La fatigue et de l'absorption d'alcool.
- ➡ Ceux qui ont une mauvaise acuité visuelle auront d'autant plus de problèmes qu'ils conduiront la nuit.

• Sensibilisation à l'éblouissement:

Quels sont les conséquences de la sensibilisation à l'éblouissement ?

- ➡ Altère la vision des couleurs.
- ➡ Réduit le champ visuel.
- ➡ Diminue l'acuité de façon importante



• Précautions à prendre:

Quels sont les précautions à prendre lors de la conduite de nuit ?

Avant le départ :

- ➡ Contrôler le bon état, la propreté, le réglage, le bon fonctionnement des feux.
- ➡ Contrôler la charge de la batterie.
- ➡ S'assurer qu'on a une boîte d'ampoules de rechange, des fusibles et une lampe de poche.

Pendant le trajet :

- ➡ Faire des pauses plus fréquentes.
- ➡ Adapter son allure aux conditions météo, à la visibilité et aux conditions d'adhérence.
- ➡ De nuit, ralentir davantage en virage car l'importance de la courbe est plus difficile à apprécier et la perception des obstacles plus tardive.
- ➡ De nuit, en cas d'éblouissement, fixer le bord droit de la route le plus loin possible.
- ➡ En cas de mauvaise visibilité, se guider à l'aide des marquages au sol.
- ➡ Se méfier du "coup de pompe" au petit matin.

• **Informations routières :**

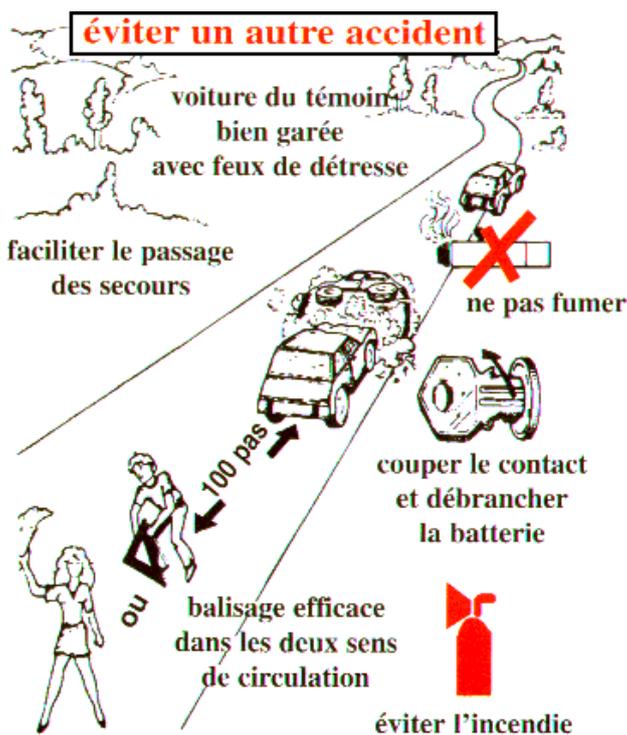
Auprès de quels services peut-on obtenir des informations routières précises ?

24 h / 24, des informations peuvent être obtenues auprès :

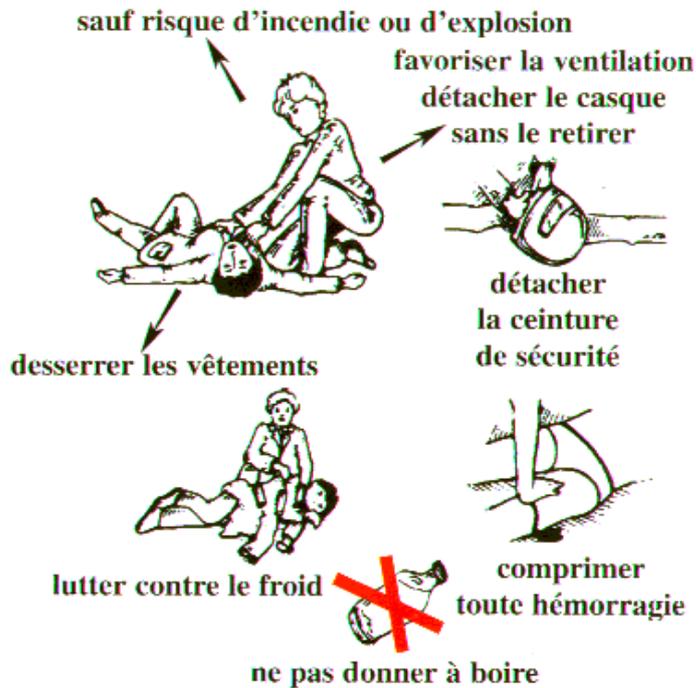
- ➔ Du CNIR (Centre National d'Informations Routières)
- ➔ Du CRICR (Centre Régional d'Informations et de Coordination Routières)
- ➔ Sur internet (Bison futé, ...)
- ➔ Des radios d'information autoroutière ou autres.
- ➔ De la police ou de la gendarmerie.



Fiche orale N°2 : Comportement en présence d'un accident



ne pas déplacer le blessé



Les gestes d'urgence:

Impliqué, témoin ou arrivant le premier sur les lieux d'un accident, il faut s'arrêter pour « porter secours », sans oublier de porter le gilet de haute visibilité.

Si les secours sont déjà organisés, il faut passer à allure réduite pour ne pas encombrer inutilement les lieux.



Les gestes d'urgence: P.A.S.

- ➡ **P** : Protéger
- ➡ **A** : Alerter
- ➡ **S** : Secourir



P : PROTÉGER

Afin d'éviter le sur-accident, pour signaler l'accident et le rendre visible il faut :

- ➔ Actionner les feux de détresse.
- ➔ Placer le triangle de pré-signalisation.
- ➔ Éclairer avec les feux du véhicule.



A : ALERTER ou faire Alerter

Après avoir évalué les dommages, appeler gratuitement les secours :

- ➔ A partir d'une borne d'appel d'urgence.
- ➔ A partir d'un téléphone en composant le :
 - 15 (secours d'urgence)
 - 17 (police ou gendarmerie)
 - 18 (pompiers)
 - 112 (numéro unique à partir d'un portable)
- ➔ Etre précis, bref et attendre avant de raccrocher d'y avoir été invité.



S : SECOURIR

En attendant les secours, il faut:

- ➔ Couvrir le blessé.
- ➔ Réconforter.
- ➔ S'assurer qu'il respire correctement.



Les gestes dangereux:

En attendant les secours, il ne faut pas :

- ➔ Déplacer un blessé (sauf incendie ou noyade).



- ➡ Donner à boire.
- ➡ Retirer le casque d'un motard.
- ➡ Effectuer tout geste sans savoir.

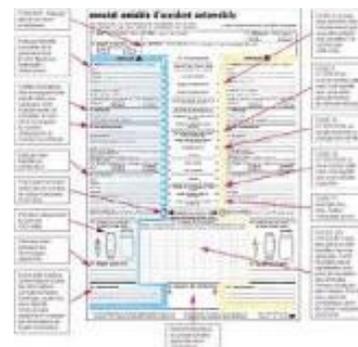
Conduite à tenir en cas d'accident matériel:

En cas d'accident matériel, il faut :

- ➡ Garder son calme et sa courtoisie quelle que soit la gravité de l'accident.
- ➡ Compte tenu de l'encombrement d'un véhicule lourd, dégager les lieux dès que possible. En cas d'impossibilité (véhicule hors service), protéger les lieux.
- ➡ Prévenir son entreprise et procéder à la rédaction d'un constat amiable. La détention et l'utilisation d'un constat amiable ne sont pas obligatoires mais elles sont fortement recommandées. Le constat amiable est de format européen et peut être utilisé dans tous les pays de l'Union. Les rubriques sont ainsi identiques, seules les langues des pays changent.



- ➡ La rédaction du recto se fait en présence de la partie adverse (identités et coordonnées des conducteurs, de leurs compagnies d'assurances, date, heure et lieu du sinistre, dégâts apparents, circonstances, croquis, etc.). Un total des croix est fait, les deux parties signent le constat avant de séparer les deux exemplaires (Autocarbonnés). Il n'est alors plus possible de modifier le recto. Le verso est individuellement complété avant envoi à l'assureur (5 jours ouvrés en cas d'accident matériel).



Fiche orale N°3 : Conduite en montagne ou zones accidentées

. **Dangers :**

- ➡ La déclivité : risques liés à l'énergie cinétique.
- ➡ Masse du véhicule (chargement).
- ➡ Gabarit du véhicule.
- ➡ Les croisements.
- ➡ Les trajectoires en virages.

- ➡ Les autres usagers.
- ➡ Risque d'échauffement important des systèmes de freinage.
- ➡ Surchauffe moteur.
- ➡ Risques liés à la neige et au verglas.



Virages



. Précautions :

- ➡ Réduire et adapter sa vitesse à la déclivité.
- ➡ Adapter les rapports de boîte de vitesses en fonction de la déclivité (frein moteur).
- ➡ Utiliser correctement les freins et ralentisseurs.



- ➔ Posséder les dispositifs antidérapants adaptés (chaînes en C et E (C), pneus à crampons et chaînes en D).
- ➔ S'informer de l'état des routes, et de l'ouverture ou de la fermeture de certains itinéraires (cols, ...).
- ➔ Utiliser les tunnels routiers.
- ➔ Prévenir (avertisseur sonore, appels feux).



Prévenir les autres usagers



Info-route



Fiche orale N°4 : Gestes et postures – Accident du travail

Gestes et postures à adopter :

Quels sont les gestes et postures à adopter étant conducteur routier ?



➡ Etre attentif lors de la montée et la descente de la cabine: risque de chute, foulure, entorse, fractures ...

➡ Véhicule avec cabine : ne pas sauter de la cabine, conserver les trois points d'appui, descendre face aux marchepieds, être attentif aux marche pieds glissants ...

➡ Adopter les principes recommandés lors des chargements/déchargements de Marchandises. (Dos droit, placement des pieds de part et d'autre pour l'équilibre, flexion/extension des jambes ...) ;



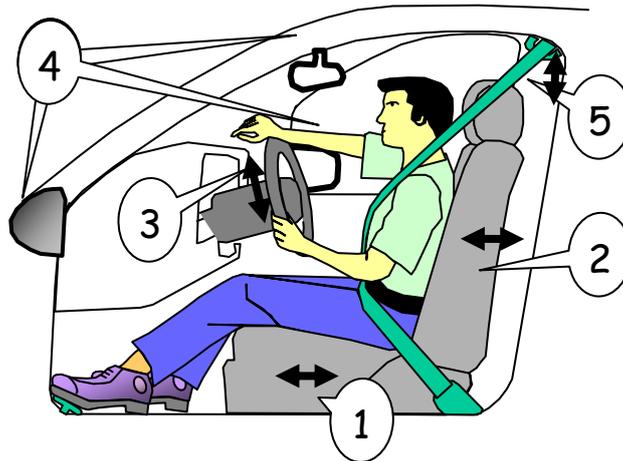
➡ Etre vigilant lors du nettoyage du véhicule (utilisation des marche pieds et poignée pour le pare-brise, risque de glissade avec le sol mouillé sur les aires lavage ...) ;



➡ Utiliser les équipements et protections prévues selon les cas. (Gants, chaussures de sécurité, imperméable ...) ;



➡ Adopter une bonne position de conduite. (Utilisation des différentes possibilités de réglage du siège, utilisation obligatoire de la ceinture de sécurité ...) ;



Importance des accidents du travail :

• Les accidents du travail à l'arrêt et en circulation :

Où surviennent les accidents du travail pour un conducteur routier ?

➡ L'accident du travail survient par le fait ou à l'occasion du travail, à toute personne salariée ou travaillant à quelque titre ou en quelque lieu que ce soit pour un ou plusieurs employeurs.



➡ Un accident pendant le trajet allé ou retour entre la résidence et le lieu de travail d'un travailleur est considéré comme accident du travail si ce sinistre survient sur l'itinéraire et pendant le délai habituel du parcours ;



Quels sont les chiffres des accidents du travail et des accidents de route ?

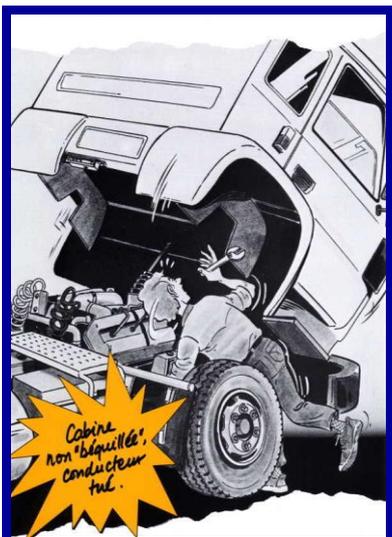
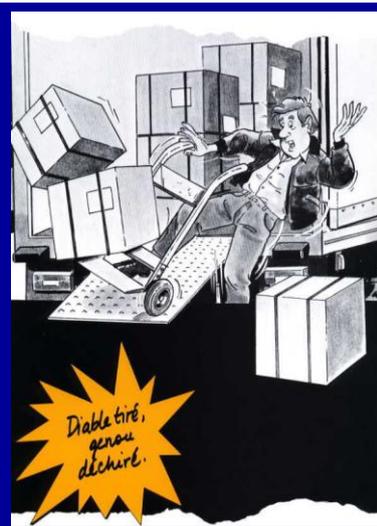
Accident du travail (Assurance maladie 2010):

➡ Transport routier de marchandises : plus de 229 000 salariés, près de 18 000 accidents du travail, 45 décès ;



Accident de la route (ONISR 2011) :

➡ Transport routier de marchandises (véhicules + 3.5tonnes) : 60 conducteurs tués (30 jours), 609 conducteurs blessés.





Dangers et risques:

• Les accidents du travail:

Avoir à l'esprit qu'il y a 13 fois plus d'accident du travail à l'arrêt qu'en circulation.

Exemple de l'accès en cabine : 10.000 accidents par an environ.

• Les risques liés:

Quels sont les risques liés aux accidents du travail ?

- Aux manutentions (hernies, ankylose, écrasement... lors du chargement et déchargement, bâchages, débâchages) ;
- Aux matières transportées (brûlures, respiration de vapeurs toxiques lors du transport ou transvasement de liquides chauds, toxiques, dangereux ...) ;
- À la conception des véhicules (chute, membre coincé, blessures... liés à une cabine trop haute, un accès difficile aux organes mécaniques, lors de l'utilisation du dispositif d'attelage ...) ;
- À la manœuvre des hayons élévateurs (chute, écrasement, blessure ...) ;
- À la conduite de groupes frigorifiques (produits suspendus), citernes (mouvement de ballant) ;
- À la manœuvre des cabines basculantes (écrasement, membre coincé ...) ;
- A l'ouverture et à la fermeture des portes d'accès.

Chargement :

Le chargement est de la responsabilité du conducteur (marchandises).

• Les précautions :

Quels sont les précautions à prendre lors du chargement d'un véhicule ?

- ➔ Respecter la réglementation relative aux masses maximales pour éviter la surcharge.
- ➔ Equilibrer, répartir et éventuellement arrimer le chargement.
- ➔ Transport de marchandises : organiser correctement le chargement en fonction de l'itinéraire et, dans le cas de livraisons multiples, des déchargements successifs.
- ➔ Adapter sa vitesse.
- ➔ Choisir son itinéraire en fonction du gabarit (hauteur et largeur) et des masses (limitations de tonnage) de son véhicule ou ensemble de véhicules.



• Les risques liés à un chargement défectueux :

Quels sont les risques liés à un chargement défectueux d'un véhicule ?

- ➔ Déséquilibre du véhicule.
- ➔ Risque de renversement.
- ➔ Détérioration du véhicule.
- ➔ Risque d'endommagement de la voirie, des ouvrages d'art ...

La réalité du transport : cette réglementation n'est pas toujours respectée (nécessité de rendement, difficultés à contrôler certains chargements : vrac ...).



• **Sanctions :**

La surcharge constitue une infraction :

- ➔ à la réglementation des transports (coordination).
- ➔ au code de la route.



Quelles sont les risques de sanctions encourues à un chargement en surcharge ?

- ➔ Amende (4^{ème} classe, 90 € en forfaitaire minorée, 135 € en forfaitaire, 375 € en forfaitaire majorée) ;
- ➔ Prison ;
- ➔ Immobilisation du véhicule (au-delà de 5 % de surcharge).

IMMATRICULATION DEPT ARRÊT SERVICE JOUR MOIS DATE

CARTE DE PAIEMENT

LA CONTRAVENTION RELEVÉE À VOTRE ENCONTRE ENTRE DANS LE CAS SUIVANT

	AMENDE FORSAITAIRES	AMENDE FORSAITAIRES MAJORÉE (1)
<input type="checkbox"/> CAS PIETON	4 €	7 €
<input type="checkbox"/> CAS N° 1	11 €	33 €
<input type="checkbox"/> CAS N° 2	35 €	75 €
<input type="checkbox"/> CAS N° 3	68 €	180 €
<input type="checkbox"/> CAS N° 4	135 €	375 €

Les cas 2^{me}, 3^{me} et 4^{me} ne s'appliquent qu'aux contrevenants au code de la route à l'exception de celles relatives au stationnement.

	AMENDE FORSAITAIRES MINORÉE	AMENDE FORSAITAIRES	AMENDE FORSAITAIRES MAJORÉE (1)
<input type="checkbox"/> CAS N° 2 ^{me}	22 €	35 €	75 €
<input type="checkbox"/> CAS N° 3 ^{me}	45 €	68 €	180 €
<input type="checkbox"/> CAS N° 4 ^{me}	90 €	135 €	375 €

CAS A LA PROCEDURE DE L'AMENDE FORSAITAIRE N'EST PAS APPLICABLE A LA CONTRAVENTION RELEVÉE. VOUS PÊNEZ L'OBJET DE POURSUITES ACCRÉDITÉES À L'INITIATIVE DU MINISTÈRE PUBLIC.

(1) Pour information : à défaut de paiement dans les 45 jours, vous recevrez une amende forfaitaire majorée du montant indiqué ci-dessus.

SI VOUS NE SOUHAITEZ PAS PAYER PAR CHÈQUE, COLLÉZ À VOTRE EMPLACEMENT - LA FIBRE À ENVOYER - DU TIMBRE-AMENDE (PNE DE 10MMES PNEUS)

TIMBRE-POSTE TARIF LETTRE

DESTINATAIRE

cerfa N° 133 07 03

Fiche orale N°6 : Les dépassements

Les dépassements :

Les dépassements avec un véhicule du groupe lourd ou d'un ensemble de véhicules nécessite une grande attention, conséquence de gabarits imposants (poids et dimensions).

• Précautions avant le dépassement :

Quels sont les précautions à prendre avant le dépassement ?

➔ Respect de la signalisation horizontale et verticale.



➔ Respect de la réglementation (interdiction de dépassement sur la troisième voie pour les véhicules d'un poids total autorisé en charge supérieur à 3.5 tonnes ou d'ensemble d'une longueur supérieure à 7 mètres, interdiction de dépassement lorsqu'au moins une voie de circulation est couverte de neige ...).

➔ Importance de l'espace libre nécessaire.

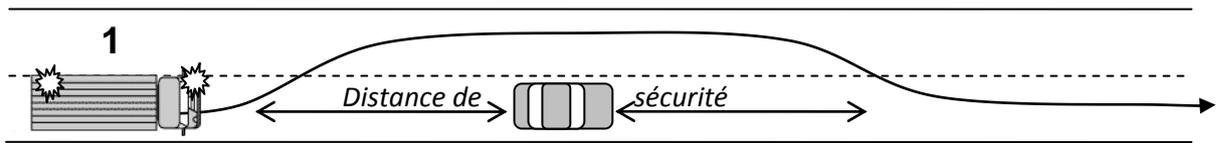
➔ Importance de la différence d'allure avec le véhicule dépassé.

➔ Accélération rendues difficiles par l'inertie du véhicule.

➔ Nécessité de connaître son véhicule (possibilité d'accélération, utilisation du limiteur/régulateur de vitesse ...).

➔ Utiliser les avertisseurs (sonores et lumineux).



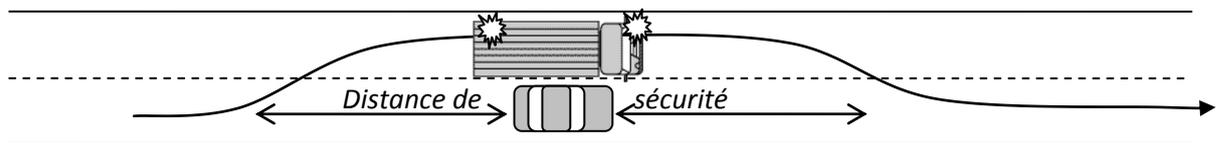


• **Précautions pendant le dépassement :**

Quels sont les précautions à prendre pendant le dépassement ?



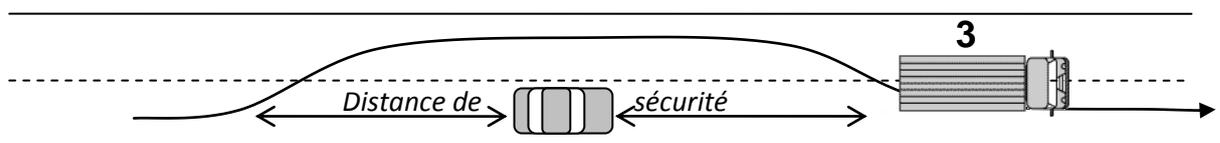
- ➔ Respecter des distances latérales et longitudinales, existence de règles prévues par le code de la route (notamment avec les deux-roues ou les piétons) ...
- ➔ Surveillance à l'aide des dispositifs de rétro-vision.



• **Précautions après le dépassement**

Quels sont les précautions à prendre après le dépassement ?

- ➔ Respecter les distances lors du retour à droite (distances de sécurité [règle du code de la route spécifique - R.412-12 - imposant une distance minimale de 50 mètres pour les PTAC > 3 500 kilos ou dont la longueur > 7 mètres]).
- ➔ Se rabattre à droite.



• **Dangers liés aux dépassements :**

Quels sont les dangers liés aux dépassements ?

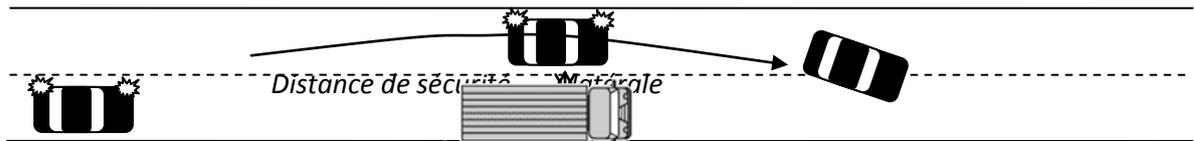
- ➔ Accrochage de l'utilisateur dépassé à cause d'une mauvaise appréciation des distances.
- ➔ Mauvaise appréciation des vitesses.
- ➔ Déport dû au vent (passage d'une zone abritée à une zone non abritée).



- **Etre dépassé :**

Quels sont les précautions à prendre lorsque l'on se fait dépassé par un véhicule ?

- ➔ Maintenir son allure (ou éventuellement ralentir), rappel des règles du code de la route ...
- ➔ Surveiller un déport éventuel dû au vent.



- **Spécifique BE, C, CE, D1E et DE:**

Quels sont rôles des dispositifs latéraux et arrière de protection ?

Dispositifs latéraux :

- ➔ Objectif : protéger contre le risque de chute d'usagers (deux roues principalement) sur la trajectoire des roues arrière du véhicule, de la remorque ou de l'ensemble de véhicules.



Dispositifs arrière anti-encastrement :

- ➔ Objectif : protéger contre le risque d'encastrement sous le véhicule d'usagers venant de l'arrière.



Fiche orale N°7 : La dynamique du véhicule

La dynamique d'un véhicule :

De quoi est constituée la dynamique d'un véhicule ?

• La vitesse :

➡ Un véhicule en mouvement accumule une énergie :

- C'est l'énergie cinétique.

➡ C'est l'énergie qui animait le ou les véhicules juste avant le choc.

➡ Après le choc, véhicule(s) immobilisé(s), l'énergie cinétique est tombée à zéro, car elle a été « consommée » en déformations

Plateau C Lycée PIERRE GILLES DE GENNES (FVD - H

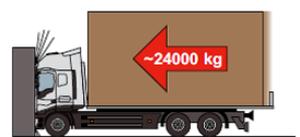
0 km/h



40 km/h



80 km/h



mécaniques très brutales.

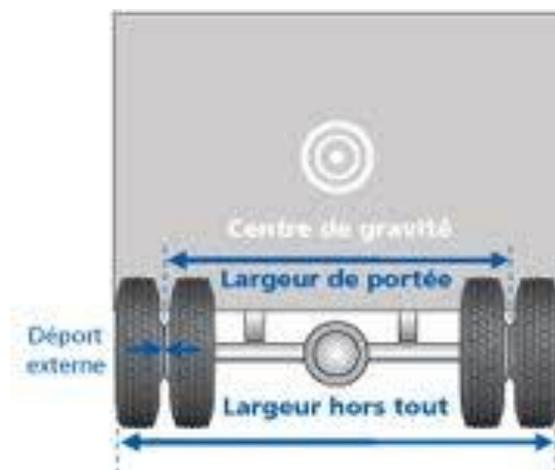
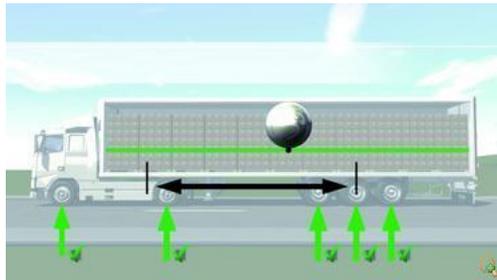
Elle est proportionnelle :

- La masse du véhicule.
- Au carré de la vitesse.

➔ La vitesse a un impact direct sur la gravité des sinistres. Dans les accidents mortels impliquant au moins un poids lourd, près de 70 tués dans les poids lourds, plus de 500 tués dans les autres véhicules ou piétons (ONISR 2011).

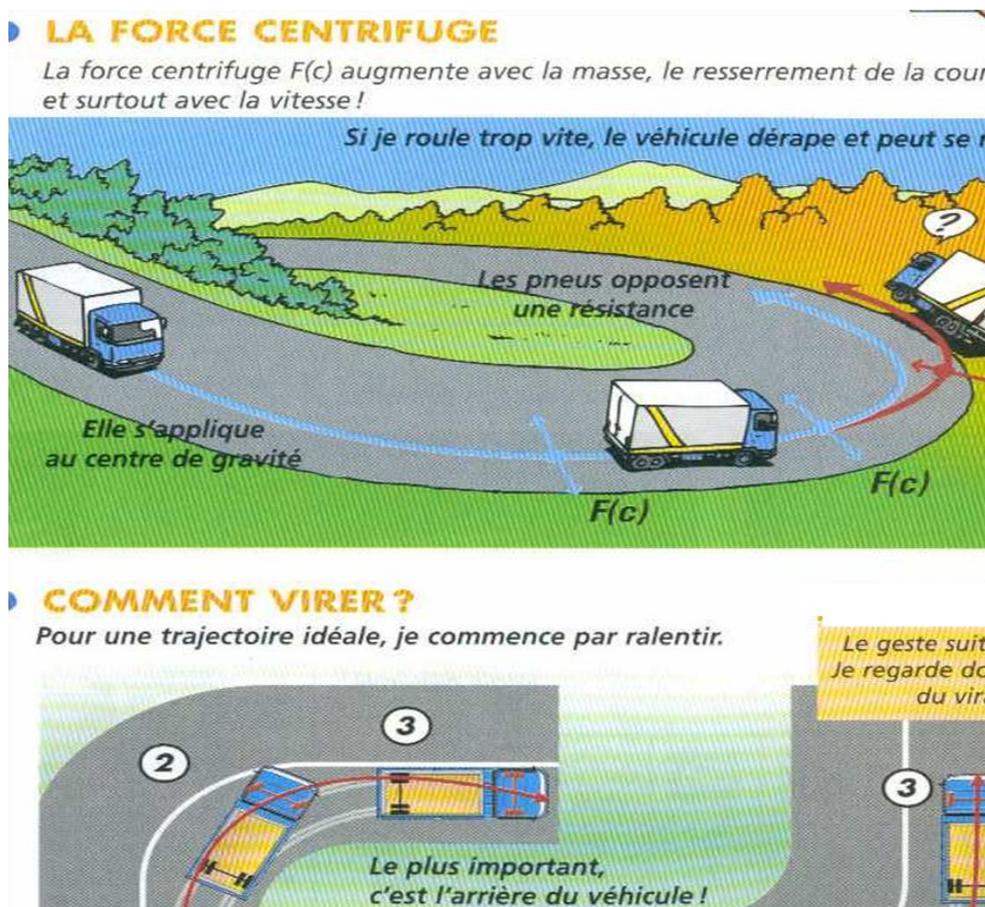
• Le centre de gravité :

- ➔ Il est déterminé par construction.
- ➔ Il doit se situer le plus bas possible.
- ➔ Il varie en fonction du chargement (un chargement en hauteur rehausse le centre de gravité).
- ➔ Il peut influencer la conduite en créant des effets de ballant (différents types de ballants, élargissement des trajectoires, risque de renversement ...).



• La force centrifuge :

- C'est la force, dans un virage ou un changement de direction, entraîne le véhicule vers l'extérieure de la courbe.
- Elle varie : avec le carré de la vitesse, la masse du véhicule et le rayon de la courbe.
- Elle tend à élargir la trajectoire du véhicule en virage ou lors de changement de direction, ce qui peut surprendre le conducteur.



● **Adaptation de la conduite :**

Comment adapter la conduite à la dynamique d'un véhicule ?

- Réduire la vitesse du véhicule en fonction du chargement et de la configuration de la route (rayon de la trajectoire).
- Adopter une conduite souple.
- Adapter la vitesse du véhicule aux circonstances rencontrées : (signalisation, situations de circulation, état de la route, conditions de visibilité, d'éclairage ...).

- ➡ Connaître la réglementation spécifique des véhicules du groupe lourd en matière de limitations de vitesses, (en fonction des catégories, du type de voie, apposition de disques de limitation à l'arrière des véhicules lourds, des remorques ...).
- ➡ Savoir que les véhicules du groupe lourd (hors BE) sont prévus, à la construction, pour ne pas dépasser une certaine vitesse (limiteur, dispositif non réglable et non modifiable ...).
- ➡ Savoir charger son véhicule et sa remorque le cas échéant (répartition, équilibre, arrimage ...).

Fiche orale N°8 : Alcool, stupéfiants, médicaments

ALCOOL :

Quels sont les règles de la consommation d'alcool ?



• La taux d'alcool :

➔ Le taux d'alcool limite à ne pas atteindre est de 0,5 g d'alcool par litre de sang soit : 0,25 mg d'alcool par litre d'air expiré.

➔ Chaque verre (norme débit de boisson) consommé fait monter le taux d'alcool de 0,20 g à 0,25 g en moyenne.



➔ Ce taux peut augmenter en fonction de l'état de santé, du degré de fatigue, du stress ou des caractéristiques physiques de la personne.

➔ Le taux d'alcool maximal est atteint :

- ½ heure après absorption à jeun ;
- 1 heure après absorption au cours d'un repas.

➔ L'alcoolémie baisse en moyenne de 0,10 g à 0,15 g d'alcool par litre de sang en 1 heure.

➔ Café salé, cuillerée d'huile ... : aucun "truc" ne permet d'éliminer l'alcool plus rapidement.



• Les effets :

Quels sont les effets de la consommation d'alcool ?

➔ L'alcool agit sur le cerveau et sur tout le système nerveux, ce qui provoque des conséquences graves pour le conducteur.

➔ Les conditions physiques sont amoindries :

- champ visuel réduit, vision trouble, inattention, sommeil ;
- perte de mémoire, perte des apprentissages, diminution des réflexes.



➔ Le comportement est modifié :

- diminution de la peur et prise de risque exagérée ;
- agressivité ;
- euphorie.

• **Les sanctions :**

Quels sont les sanctions suite à une consommation d'alcool trop importante ?

➔ Taux compris entre 0,5 (0,2 pour le transport en commun) et 0,8 g d'alcool par litre de sang:

- amende de 135 euros et retrait de 6 points sur le permis de conduire.



LA CONCENTRATION RELEVÉE À VOTRE ENCADRE ENTRE DANS LE CAS SUIVANT		AMENDE CORRESPONDANTE (EN EUROS)		PUNITION CORRESPONDANTE	
0,50 g/l	0,50 g/l	135 €	135 €	6 points	6 points
0,50 g/l	0,80 g/l	135 €	135 €	6 points	6 points
0,80 g/l	0,80 g/l	135 €	135 €	6 points	6 points
0,80 g/l	0,80 g/l	135 €	135 €	6 points	6 points

➔ Taux égal ou supérieur à 0,8 g d'alcool par litre de sang (délit) :

- retrait de 6 points sur le permis de conduire ;
- amende pouvant aller jusqu'à 4 500 euros ;
- immobilisation du véhicule ;
- suspension (jusqu'à 3 ans) voire annulation du permis ;
- peine de prison (jusqu'à 2 ans).

LA CONCENTRATION RELEVÉE À VOTRE ENCADRE ENTRE DANS LE CAS SUIVANT		AMENDE CORRESPONDANTE (EN EUROS)		PUNITION CORRESPONDANTE	
0,80 g/l	0,80 g/l	135 €	135 €	6 points	6 points
0,80 g/l	0,80 g/l	135 €	135 €	6 points	6 points
0,80 g/l	0,80 g/l	135 €	135 €	6 points	6 points
0,80 g/l	0,80 g/l	135 €	135 €	6 points	6 points



Stupéfiants:

- **Les effets :**

Quels sont les effets de la consommation de stupéfiants ?



- ➔ Capacité à contrôler la trajectoire diminuée ;
- ➔ Temps de réaction allongé ;
- ➔ Déficit des mécanismes d'attention et de vigilance ;
- ➔ Fausse sensation de sécurité.

L'usage seul du cannabis multiplie le risque moyen d'avoir un accident par 1,8.
L'usage combiné du cannabis avec une forte dose d'alcool multiplie ce risque par 14.

• Les sanctions :

Quels sont les sanctions suite à une consommation de stupéfiants ?

➔ Dépistage positif :

- retrait de 6 points sur le permis de conduire ;
- amende pouvant aller jusqu'à 4 500 euros ;
- immobilisation du véhicule ;
- suspension (jusqu'à 3 ans) voire annulation du permis ;
- peine de prison (jusqu'à 2 ans).

➔ Les sanctions sont aggravées lorsque cette infraction est couplée avec un taux d'alcool prohibé : les peines sont portées à 3 ans d'emprisonnement et 9 000 euros d'amende.

LA CONDICTIONNEMENT RELIEVE A VOIRER ENCOURSSE D'AMENDE DANS LE CAS SUIVANT		AMENDE COGNOSCAIRE	
LA CONDICTIONNEMENT RELIEVE A VOIRER ENCOURSSE D'AMENDE DANS LE CAS SUIVANT	AMENDE COGNOSCAIRE	AMENDE COGNOSCAIRE	AMENDE COGNOSCAIRE
LA CONDICTIONNEMENT RELIEVE A VOIRER ENCOURSSE D'AMENDE DANS LE CAS SUIVANT	AMENDE COGNOSCAIRE	AMENDE COGNOSCAIRE	AMENDE COGNOSCAIRE
LA CONDICTIONNEMENT RELIEVE A VOIRER ENCOURSSE D'AMENDE DANS LE CAS SUIVANT	AMENDE COGNOSCAIRE	AMENDE COGNOSCAIRE	AMENDE COGNOSCAIRE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
6 points
Suspension



Médicaments:



Quels sont les effets des médicaments avant de conduire?

- ➡ Avant de conduire, il convient de lire attentivement les notices ou de demander conseil à son médecin.
- ➡ Certains médicaments sont incompatibles avec la consommation d'alcool et entraînent un sur-risque d'accident considérable.



Eco-conduite :

Quel est le rôle de l'Eco-conduite ?

➔ Dans la prise de conscience générale d'un environnement dégradé (pollution, coût des carburants et du matériel ...), l'éco-conduite trouve toute sa légitimité.



➔ L'éco-conduite, ou conduite économique, a pour objectif d'adopter des principes pour une utilisation efficace de l'énergie.

• Règles de bases :

➔ Changer les rapports à bas régime moteur pour les véhicules à boîte de vitesse manuelle, utiliser les différents programmes proposés pour les changements de vitesses automatique ;



➔ Utiliser le compte-tours et connaître les caractéristiques de sa motorisation (couple, puissance, régime moteur optimal ...)

➔ Réguler sa vitesse (80 au lieu de 90 par exemple) ;

➔ Utiliser l'inertie du véhicule ;

➔ Utiliser un régime moteur le plus bas possible ;

➔ Anticiper le trafic et conduire avec souplesse ;

➔ Entretien son véhicule.



➔ De même, lors des départs à froid, amener progressivement le véhicule à sa température optimale de fonctionnement en utilisant le ou les thermomètres à disposition (liquide de refroidissement, huile) et en évitant de laisser tourner le moteur à l'arrêt.

➔ Penser qu'outre le moteur en lui-même, les organes comportant des huiles (pont, boîte de vitesses ...) ont également besoin de monter en température pour un bon fonctionnement.

Conduite citoyenne :

• Bruit : précautions :

Quels sont les précautions à prendre pour limiter le bruit ?

- ➔ Maintenir en bon état le dispositif d'échappement silencieux ;
- ➔ Eviter en agglomération des accélérations intempestives ;
- ➔ Arrêter le moteur lorsqu'on stationne, être vigilant sur les lieux de stationnement avec un véhicule équipé d'un groupe frigorifique.



• Bruit : sanctions :

Quels sont les sanctions si le véhicule fait trop de bruit ?

- ➔ Amende,
- ➔ Immobilisation,
- ➔ Mise en fourrière

LA COMMISSION DES VEHICULES A MOTORS ENCLAUSTRÉS ENNEE 2010		CARTES DE MOTEUR		INFORMATIONS	
LA COMMISSION DES VEHICULES A MOTORS ENCLAUSTRÉS ENNEE 2010	LA COMMISSION DES VEHICULES A MOTORS ENCLAUSTRÉS ENNEE 2010	LA COMMISSION DES VEHICULES A MOTORS ENCLAUSTRÉS ENNEE 2010	LA COMMISSION DES VEHICULES A MOTORS ENCLAUSTRÉS ENNEE 2010	LA COMMISSION DES VEHICULES A MOTORS ENCLAUSTRÉS ENNEE 2010	LA COMMISSION DES VEHICULES A MOTORS ENCLAUSTRÉS ENNEE 2010
LA COMMISSION DES VEHICULES A MOTORS ENCLAUSTRÉS ENNEE 2010	LA COMMISSION DES VEHICULES A MOTORS ENCLAUSTRÉS ENNEE 2010	LA COMMISSION DES VEHICULES A MOTORS ENCLAUSTRÉS ENNEE 2010	LA COMMISSION DES VEHICULES A MOTORS ENCLAUSTRÉS ENNEE 2010	LA COMMISSION DES VEHICULES A MOTORS ENCLAUSTRÉS ENNEE 2010	LA COMMISSION DES VEHICULES A MOTORS ENCLAUSTRÉS ENNEE 2010

• Pollution : précautions :

Quels sont les précautions à prendre pour limiter la pollution ?

- ➔ Pas d'émission, pendant l'arrêt, de fumées nettement teintées ou opaques.
- ➔ Il est toutefois admis des émissions fugitives au moment des changements de régime du moteur.



●Pollution : sanctions :

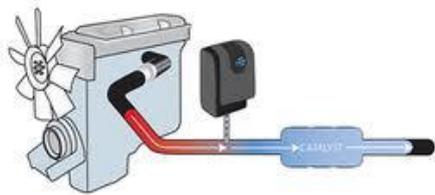
- ➔ Amende,
- ➔ Immobilisation,
- ➔ Mise en fourrière

Tableau des sanctions financières pour pollution automobile en France, classées par année d'immatriculation et par type de véhicule.

ANNEE D'IMMATRICULATION	CATEGORIE DE VEHICULES		CATEGORIE DE VEHICULES	
	AMENDE FINANCIERE	AMENDE FINANCIERE	AMENDE FINANCIERE	AMENDE FINANCIERE
2015-2019	10 €	10 €	10 €	10 €
2010-2014	15 €	15 €	15 €	15 €
2005-2009	20 €	20 €	20 €	20 €
2000-2004	30 €	30 €	30 €	30 €
1995-1999	100 €	100 €	100 €	100 €

●Pollution : moyens de lutte :

- ➔ La pollution automobile représente un danger important pour la population et l'environnement.
- ➔ L'entrée en application des différentes directives européennes (normes euro) sur les émissions polluantes ont pour conséquence des progrès techniques constants de la part des constructeurs impliquant une diminution de la pollution atmosphérique (motorisations SCR [réduction catalytique sélective] / EGR [recyclage des gaz d'échappement], hybrides et électriques, carburants alternatifs ...).



- ➔ Les formations initiales et continues obligatoires des conducteurs de véhicules du groupe lourd ainsi que les formations en entreprises ont également un impact sur les conduites à adopter.
- ➔ Les véhicules lourds sont soumis à des contrôles réglementaires réguliers (contrôles techniques spécifiques).
- ➔ Enfin, sur certains itinéraires, les entreprises peuvent prendre en compte les possibilités de transport combiné rail-route pour limiter les émissions polluantes.



Fiche orale N°10 : Porte-à-faux - Angles morts

. **Porte-à-faux :**

Connaissance du véhicule :

- ➡ Le porte-à-faux est la distance existant entre l'axe de la roue avant (ou arrière) et l'extrémité avant (ou arrière) du véhicule.
- ➡ Le conducteur doit connaître les caractéristiques de son véhicule, et notamment les porte-à-faux avant et arrière.
- ➡ Dans le cas d'une semi-remorque, le conducteur doit aussi prendre en compte le porte-à-faux existant entre l'axe de l'attelage et le tablier de la semi.

Situations particulières :

- Virages accentués.
- Changements de direction.
- Manœuvres.
- Passages étroits.



Dangers :

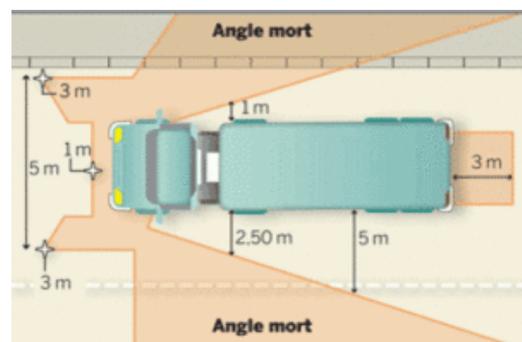
- ➡ Risque de renversement des piétons ou des deux roues, d'accrochage des véhicules ou des obstacles.



Précautions :

- ➔ Observer vers l'arrière (ou l'avant) de façon à surveiller le balayage des porte-à-faux, notamment au-dessus des trottoirs.
- ➔ Le regard vers l'arrière doit se porter à l'opposé de la direction que l'on veut emprunter.
- ➔ Importance primordiale des différents rétroviseurs.
- ➔ Importance des placements et des trajectoires lors des changements de direction ou des manœuvres.

• Angles morts :

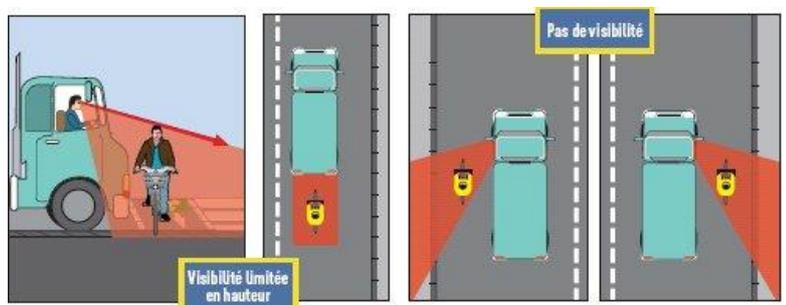


Connaissance du véhicule :

- ➔ Les véhicules lourds ayant un gros gabarit, les angles morts sont importants
- ➔ Les angles morts constituent des zones de non visibilité vers l'arrière et sur les côtés.
- ➔ Le conducteur doit tenir compte de ces particularités.

Situations particulières :

- Dépassements.
- Rabattements.
- Changements de direction.
- Manœuvres ...



Dangers :

- Risques de collision à l'arrière ou sur les côtés.

- Risques importants liés aux dépassements des deux-roues notamment lors des arrêts en circulation.

- Risques accentués dans la conduite des véhicules articulés car les zones de non visibilité sont variables et changeantes.

Précautions :

➔ En cas de non-visibilité, sur une aire non ouverte à la circulation, le conducteur doit descendre du véhicule et aller vérifier l'espace libre.

➔ En général, sur les aires de manœuvre et en circulation, il est prudent de se faire guider.

➔ Il existe différents dispositifs de rétrovision pour aider le conducteur selon les véhicules (rétroviseur grand angle, d'accostage, antévisseur, caméra de recul ...).

Fiche orale N°11 : Comportement en tunnels et aux passages à niveau

. Tunnels :

Avant de s'engager dans un tunnel, s'assurer de son ouverture et s'informer des interdictions éventuelles (internet, société gestionnaire du tunnel, panneau à message variable ...).

S'assurer que la quantité de carburant est suffisante (un tunnel comme celui du mont Blanc fait par exemple près de 12 kilomètres) pour franchir l'ouvrage.

Conduire en sécurité dans un tunnel :



- ne pas fumer durant la traversée, enlever les lunettes de soleil traditionnelles ;

- suivre les informations qui sont données par les équipes sur place ;

- rester toujours à l'écoute de l'autoradio (107.7 ou radios locales) pour les consignes de sécurité ;



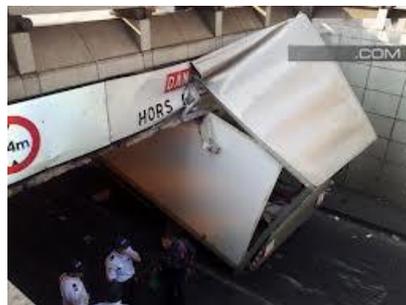
- respecter la réglementation en place :

- ➔ Les limites de gabarit (hauteur, largeur ...), d'accès (produit inflammables, GPL ...);



- ➡ Obligation d'allumer les feux (avant d'entrer dans le tunnel) ;
- ➡ Les limitations de vitesse ;
- ➡ Les distances de sécurité : il existe une inter distance obligatoire avec, généralement, des balisages lumineux bleus disposés à intervalles réguliers. Un certain nombre de ces balisages doivent séparer le véhicule de celui qui précède ;

- ➡ Les feux, barrière d'accès ...



En cas d'arrêt dans un tunnel :

- ➡ Respecter la distance minimale entre deux véhicules, ne pas tenter de faire demi-tour ;
- ➡ Lire les informations sur les panneaux à messages variables, écouter la radio, suivre les consignes.

En cas d'urgence (panne, incident, etc.) :

- ➡ Utiliser autant que possible les emplacements d'arrêt prévus, à droite, situés à des intervalles réguliers ; sinon, arrêter le véhicule au plus près du trottoir ;



- ➡ Couper le moteur et allumer les feux de détresse ;
- ➡ Si possible, avertir le poste de contrôle et de commande à partir des niches de sécurité (SOS).



En cas d'incendie :

- ➡ Dès détection de fumées ou de flammes, s'arrêter immédiatement. Ne pas tenter de faire demi-tour ou marche arrière ;
- ➡ Couper le moteur en laissant la clé de contact en place et allumer les feux de détresse ;
- ➡ Regagner rapidement un abri vert signalé par des lampes clignotantes ;
- ➡ Penser à aider ceux qui auraient des difficultés ;
- ➡ Si possible, avertir le poste de contrôle et de commande à partir des niches de sécurité ;
- ➡ Si possible, utiliser les extincteurs ou les lances qui se trouvent à l'intérieur des niches de sécurité elles-mêmes.

. Passages à niveau :

Différents types :

- ➡ Passage à niveau sans barrière : malgré sa rareté, il provoque un taux d'accident très élevé si on le calcule en fonction du nombre de véhicules passant en moyenne chaque jour ;
- ➡ Le passage à niveau avec une barrière complète ou deux demi-barrières de chaque côté de la voie ;
- ➡ Le passage à niveau avec une demi-barrière : forme la plus répandue.

Données statistiques :



- En France, plus de 18 000 passages à niveau ;
- Pratiquement tous les accidents qui surviennent lors d'un franchissement de passage à niveau sont dus au non-respect du code de la route ;
- 12 décès lors du franchissement des passages à niveau (ONISR 2011).

Précautions :

➡ Le gabarit des véhicules lourds impose de prendre beaucoup de précautions pour franchir les passages à niveau :

- inertie liée aux masses,
- longueur,
- hauteur,
- largeur,
- garde au sol avec certains types de remorques ...

➡ L'adaptation de la vitesse de franchissement est délicate : si le conducteur circule vite, il n'est pas sûr de pouvoir s'arrêter à temps en cas d'abaissement des barrières. A l'inverse, si son allure est faible, les barrières risquent de s'abaisser pendant le franchissement (dans ce cas, le conducteur ne doit en aucun cas s'arrêter quitte à casser les barrières).

➡ Le conducteur, avant de s'engager, doit s'assurer qu'il dispose d'un espace suffisant pour dégager entièrement le passage à niveau.

Fiche orale N°12 : Systèmes de sécurité et d'aides à la conduite

Définition :

Une aide à la conduite est un système de sécurité active d'information ou d'assistance du conducteur pour :

- ➡ Eviter l'apparition d'une situation dangereuse risquant d'aboutir à l'accident ;
- ➡ Libérer le conducteur d'un certain nombre de tâches qui pourraient atténuer sa vigilance ;
- ➡ Assister le conducteur dans sa perception de l'environnement (détecteur de dépassement, détecteur de risque de gel ...).



Tout système allégeant et facilitant la tâche du conducteur peut être considéré comme une aide à la conduite.

Cela va donc des systèmes les plus simples et répandus (direction assistée par exemple) aux plus complexes (radar de maintien des distances par exemple).

Quelques exemples, leurs rôles :

Aide de sécurité :

ABR, antiblocage des roues en cas de freinage brusque / appuyé : le conducteur peut conserver sa trajectoire ;

- ➡ ESP, stabilisateur électronique programmable : aide au contrôle de trajectoire ;
- ➡ AFU, aide au freinage d'urgence : permet d'utiliser la puissance maximale du système de freinage ;
- ➡ Limiteur de vitesse ;
- ➡ Radar de distance : permet de conserver automatiquement une distance entre son véhicule et celui qui vous précède

Aide à la navigation par GPS avec avertisseur de zone de travaux, d'embouteillage...

Détecteur de fatigue, d'inattention :

- ➡ Avertisseur de déviation de trajectoire ;
- ➡ Alerte de franchissement involontaire de ligne.

Automatisation des tâches :

- ➡ Allumage automatique des feux de croisement ;
- ➡ Essuie-vitre automatique couplé à un capteur d'eau de pluie ;
- ➡ Régulateur de vitesse



Aide au démarrage en côte, sur sol glissant (anti patinage) ;

Aide au stationnement :

- ➔ Radar de détection de distance avant et arrière ;
- ➔ Caméra de recul

Frein de stationnement électrique ;



Dangers :

Si ces systèmes apportent une efficacité à la conduite normale, ils peuvent aussi être source de risques et contraires à la sécurité si :

- ➔ Le conducteur se repose intégralement sur ces aides : baisse de vigilance, perte des repères, absence d'anticipation, endormissent...
- ➔ Pour certains appareils, l'interface utilisateur (vocale et/ou visuelle) est mal conçue et sollicite trop l'attention du conducteur qui a tendance à occulter ce qu'il se passe réellement sur la route ;
- ➔ Le conducteur procède aux divers réglages en roulant (entrée de données sur l'aide à la navigation par exemple) ;
- ➔ En cas de défaillance, risque de se laisser surprendre ...
- ➔ Tentation d'augmenter sa prise de risques au volant, repousser ses limites...

Signalisation

	SIGNIFICATION :	Signal d'interdiction Interdiction de dépasser la vitesse indiquée. Indication de la catégorie de véhicules concernés.
	VEHICULES CONCERNES :	Tous les véhicules tractant une remorque dont le PTAC dépasse 250kg.

	<p>SIGNIFICATION :</p> <p>Signal d'interdiction</p> <p>Interdiction de tourner à gauche à l'interdiction.</p> <p>Interdiction concernant qu'une catégorie d'utilisateur.</p>
	<p>VEHICULES CONCERNES :</p> <p>Dans le cas de ce panneau, tous les véhicules de marchandises quel que soit leur tonnage.</p> <p>Les véhicules de transport en commun ne sont pas concernés.</p>

	<p>SIGNIFICATION :</p> <p>Signal de danger</p> <p>Descente dangereuse sur 4.5 km.</p> <p>La route descend de 10 mètres tous les 100 mètres parcourus.</p> <p>Dans ce cas, la dénivellation totale est de 450 mètres.</p>
	<p>VEHICULES CONCERNES :</p> <p>Tous les véhicules, et particulièrement les poids lourds, qu'ils soient affectés au transport de marchandises ou de personnes.</p>

Signalisation

	<p>SIGNIFICATION :</p> <p>Signal d'interdiction</p> <p>Accès interdit aux véhicules transportant plus d'une certaine quantité de produits explosifs ou facilement inflammables, et signalés comme tels.</p>
---	--

	VEHICULES CONCERNES :	Tous les véhicules, quels que soient, à partir d'une certaine quantité de produits. Les véhicules circulant avec une citerne vide, mais non dégazée sont concernés.
--	------------------------------	--

	SIGNIFICATION :	Ce sont des signaux de pré signalisation (500 m) de l'origine d'un itinéraire de déviation. La déviation ne concerne pas le même type de véhicules.
	VEHICULES CONCERNES :	Seulement les véhicules de transports de marchandises d'un PTAC ou PTRV supérieur à 12 tonnes.

	SIGNIFICATION :	Signal d'interdiction. Accès interdit aux véhicules ou ensembles d véhicules, dont la longueur, chargement compris, dépasse la valeur indiquée.
	VEHICULES CONCERNES :	Tous les véhicules ou ensembles qui dépassent la longueur indiquée, soit ici 10 mètres de long. Avec une remorque, si l'ensemble dépasse 10 mètres, je ne peux pas passer.

Signalisation

	SIGNIFICATION :	Signal d'interdiction. Interdiction de dépasser pour une catégorie de véhicule particulière.
---	------------------------	---

	VEHICULES CONCERNES :	Tous les véhicules quels qu'ils soient, à partir du moment où ils n'arrivent pas à circuler à plus de 60 km/h. On le rencontre souvent dans une montée forte et longue, comportant une voie pour les véhicules lents.
--	------------------------------	--

	SIGNIFICATION :	Signal d'interdiction. Accès interdit aux véhicules dont la largeur dépasse, chargement compris, la valeur indiquée.
	VEHICULES CONCERNES :	Dans le cas de cette signalisation, tous les véhicules dont la largeur est supérieure à 2,30 mètres.

	SIGNIFICATION :	Signal d'indication. Voie de détresse à droite. C'est un signal avancé. Une série de ce même panneau, avec une indication de distance, jalonne l'approche de la voie.
	VEHICULES CONCERNES :	Tous les véhicules à quatre roues et plus. Plus particulièrement les véhicules lourds de transport de marchandises ou de personnes.

Signalisation

	SIGNIFICATION :	Signal d'interdiction.
--	------------------------	------------------------



		Accès interdit aux véhicules dont le PTAC ou le PTRR dépasse la valeur indiquée.
	VEHICULES CONCERNES :	Dans ce cas, tous les véhicules dont le PTAC et PTRR est supérieur à 5.5 t. Ce n'est pas le poids réel qui est pris en compte.

	SIGNIFICATION :	Signal d'interdiction. Accès interdit aux véhicules transportant plus d'une certaine quantité de produits de nature à polluer les eaux, et signalés comme tels.
	VEHICULES CONCERNES :	Tous les véhicules, quels qu'ils soient, à partir d'une certaine quantité de produits.

	SIGNIFICATION :	Signal d'interdiction. Accès interdit aux véhicules transportant des produits dangereux et signalés comme tels (explosifs, inflammables ou de nature à polluer les eaux). Les véhicules qui circulent à vide mais non dégazés sont concernés.
	VEHICULES CONCERNES :	Tous les véhicules transportant des produits dangereux et signalés comme tels (explosifs, inflammables ou de nature à polluer les eaux). Les véhicules qui circulent à vide mais non dégazés sont concernés.

Signalisation

	SIGNIFICATION :	Signal de danger. Danger particulier. Accotement meuble.
	VEHICULES CONCERNES :	Tous les véhicules quels que soit leur catégorie.

	SIGNIFICATION :	Signal d'interdiction. Interdiction de dépasser tous les véhicules à moteur, pour les véhicules de transport de marchandises dont le PTAC ou le PTRV dépasse 3.5 t (dépassement autorisé des 2 roues sans side-car).
	VEHICULES CONCERNES :	Tous les véhicules de transport de marchandises de plus de 3.5 t.

	SIGNIFICATION :	Signal de priorité. Annonce d'un carrefour à sens giratoire ('rond point) où l'usager qui entre doit céder le passage aux véhicules circulant dans l'anneau. Signal placé à 150 mètres hors agglomération et 50 mètres en agglomération.
	VEHICULES CONCERNES :	S'adresse à tous les véhicules (du cycliste au poids lourd).

Signalisation

	<p>SIGNIFICATION :</p>	<p>Signal d'interdiction.</p> <p>Accès interdit aux véhicules dont la hauteur, chargement compris, dépasse la valeur indiquée.</p>
	<p>VEHICULES CONCERNES :</p>	<p>Dans ce cas, tous le véhicules dont la hauteur dépasse 3.50 mètres.</p> <p>Attention au chargement qui peut dépasser la hauteur du véhicule.</p>

	<p>SIGNIFICATION :</p>	<p>Signal d'interdiction.</p> <p>Accès interdit aux véhicules dont le poids réel sur un essieu dépasse la valeur indiquée.</p>
	<p>VEHICULES CONCERNES :</p>	<p>Dans ce cas, tous les véhicules dont le poids sur un essieu dépasse 2.5 t.</p> <p>C'est le poids réel, pesé sur une bascule, qui est pris en compte.</p>

	<p>SIGNIFICATION :</p>	<p>Signal d'interdiction.</p> <p>Interdiction de dépasser la vitesse indiquée.</p> <p>Indication de la catégorie de véhicules concernés.</p>
	<p>VEHICULES CONCERNES :</p>	<p>Dans ce cas, tous les véhicules de transport de marchandises ou de transport en commun de personnes d'un PTAC ou PTRV de plus de 5.5 t.</p>

Signalisation

	SIGNIFICATION :	Signal de danger. Danger particulier. Arbres inclinés pouvant endommager les véhicules hauts.
	VEHICULES CONCERNES :	Tous les véhicules hauts, en particulier ceux qui dépassent 4 m. Attention, seuls les passages inférieurs à 4.30 m sont obligatoirement signalés. La signalisation peut être sans mention de hauteur lorsqu'il s'agit de branches qui débordent sur la chaussée.

Annexe



FICHE DE RECUEIL ÉPREUVE HORS CIRCULATION

Catégorie C

Candidat

Nom :

Prénom :

NEPH :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

INTERROGATION ECRITE	E	0	1	2	3
PHASES					
1- Contrôle de l'immobilisation 2- Vérification des documents de bord 3- Vérifications générales		0	1		
4- Contrôles véhicule					
• Feux		0	1		
• État carrosserie / cabine et vitrage		0	1		
• Annonce dimensions et poids		0	1		
• Roues		0	1		
• Tâches (sous l'ensemble du véhicule)		0	1		
• Chargement		0	1		
5- Thème		0	1	2	3
6- Interrogation orale	E		1	2	3
7- Mise en marche moteur		0	1		
8- Vérification des systèmes de freinage	E		1	2	3
Gestes et posture		0	1		
Total général					

Catégorie C

BON si total > à 13 Pts

MANOEUVRE(S) – N° :

M1	ECHEC	BON
M2	ECHEC	BON

BILAN FINAL	INSUFFISANT	FAVORABLE
-------------	-------------	-----------

Observations :

Cocher case si abandon du candidat en cours d'épreuve ou intervention de sécurité

